

Les nouvelles en raccourci

Blanc-Poudre
Mlle Marie-Anna Fortin, de Rougemont, a publié récemment à Montréal un recueil de poèmes de belle venue, intitulé *Blanc-Poudre*. La critique a dit grand bien de cet ouvrage, qu'on trouve dans toutes les librairies.

Fiançailles
On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine d'Arnsigny, G. M.G., fille de M. Frédéric d'Arnsigny et de feu Mme d'Arnsigny, de cette ville, à M. Jacques Bouvrette, B.A., principal des écoles catholiques de Noranda, fils de feu M. Albert Bouvrette et de Mme Bouvrette, de Hull.

Noces d'argent
M. et Mme Joseph Bastien, de Saint-Hugues, ont célébré récemment leurs noces d'argent, entourés de leurs enfants et de nombreux parents.

Tombe du 2e étage
Jacqueline Leblanc, 3 ans, de South Durham, est tombée d'un deuxième étage de la demeure de ses parents, sur le sol, sans se faire aucun mal. Elle l'a échappé belle cependant. L'enfant est fille de M. et Mme Lorenzo Leblanc.

Au Basutoland
Le R.P. Albert Girard, O.M.I., vient d'être assigné aux missions oblates du Basutoland, dans l'Afrique du Sud. Il est originaire de Sainte-Rosalie, Bagot, fils de M. Xavier Girard.

A la Survivance
Le R.P. Paul-Emile Breton, O.M.I., a été nommé rédacteur en chef de *La Survivance*, organe de la minorité catholique et française de l'Alberta, à Edmonton. Ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, il est le fils de M. et Mme Elie Breton, de cette ville.

Eglise détruite
L'église de Lisieux, Saskatchewan, vient d'être entièrement détruite par le feu. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Rodrigue Lussier, est un ancien de Saint-Hyacinthe et un ancien du Séminaire.

Noces d'or
M. et Mme Joseph Daudelin, (Rosalie Frière), viennent de célébrer leurs noces d'or à Holyoke, Mass. M. Daudelin était originaire de Saint-Alexandre d'Iberville, et Mme Daudelin, de Beolœil.

A Fort Jameson
Les RR. PP. Fernand Courtemanche et Armand Grégoire, des Pères Blancs d'Afrique, ont été assignés à Fort Jameson, Rhodésie du Sud, Afrique. Le premier est originaire de Saint-Césaire de Rouville, le second, de Saint-Hyacinthe.

Feu Mme J. Dragon
Mme Joseph Dragon, née Rose Hébert, est décédée à Northampton, Mass., à l'âge de 81 ans. Elle était originaire de Saint-Hyacinthe. Elle laisse deux fils et cinq filles.

A Milton
MM. Aphter Racine et Armand Goyette ont été élus commissaires d'écoles à Sainte-Cécile de Milton, remplaçant MM. P. Touchette et O. Chagnon.

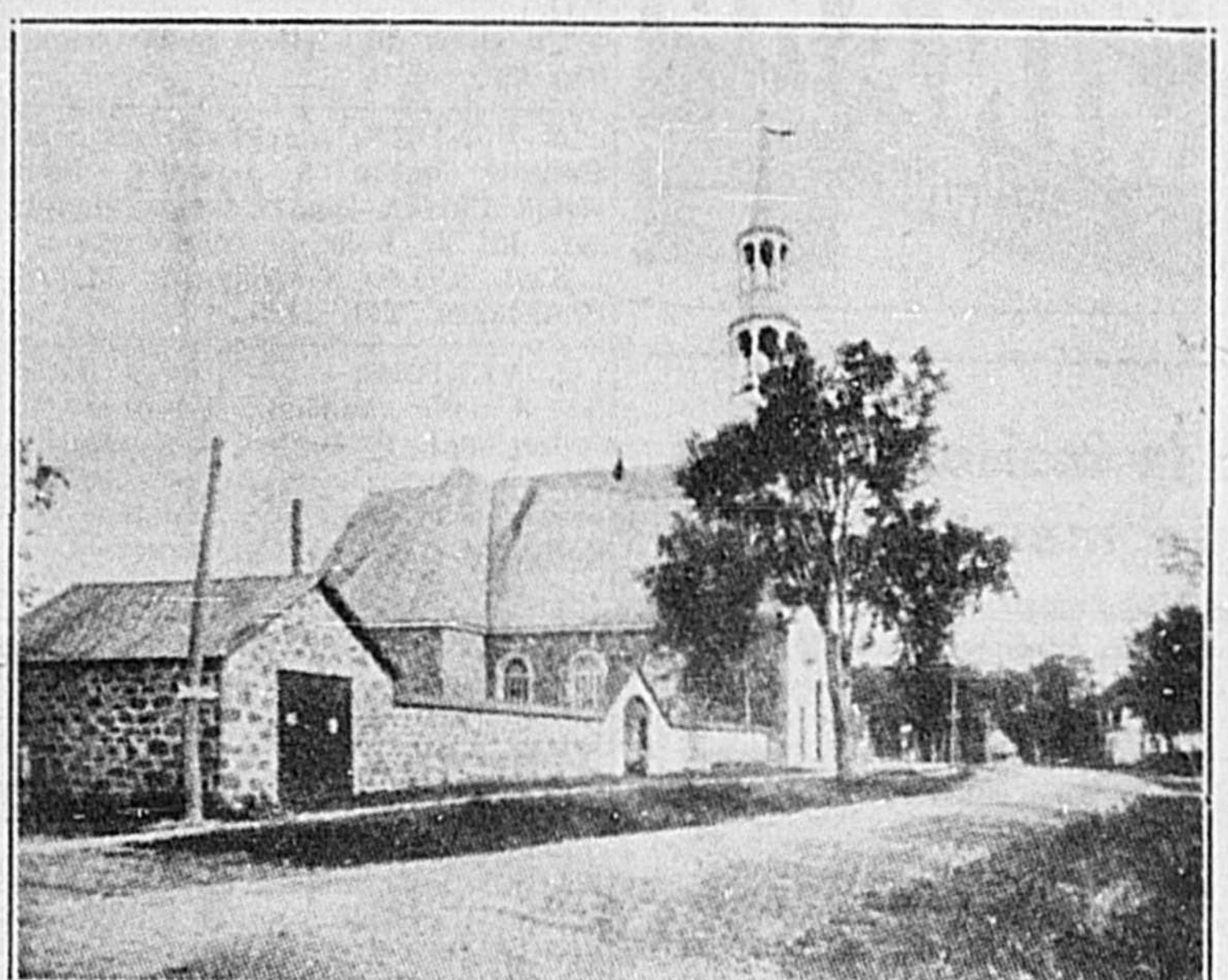
Accident d'auto
M. E.-H. Fortier, ancien député libéral à l'Assemblée législative, a été blessé jeudi dernier à Saint-Liboire, au cours d'un accident d'automobile. Il souffre de coupures au visage.

Joyal-Giguère
Le mariage de M. Aimés Joyal à Mlle Françoise Giguère, fille de M. Delphis Giguère, a été célébré le 8 juillet à Saint-Marcel.

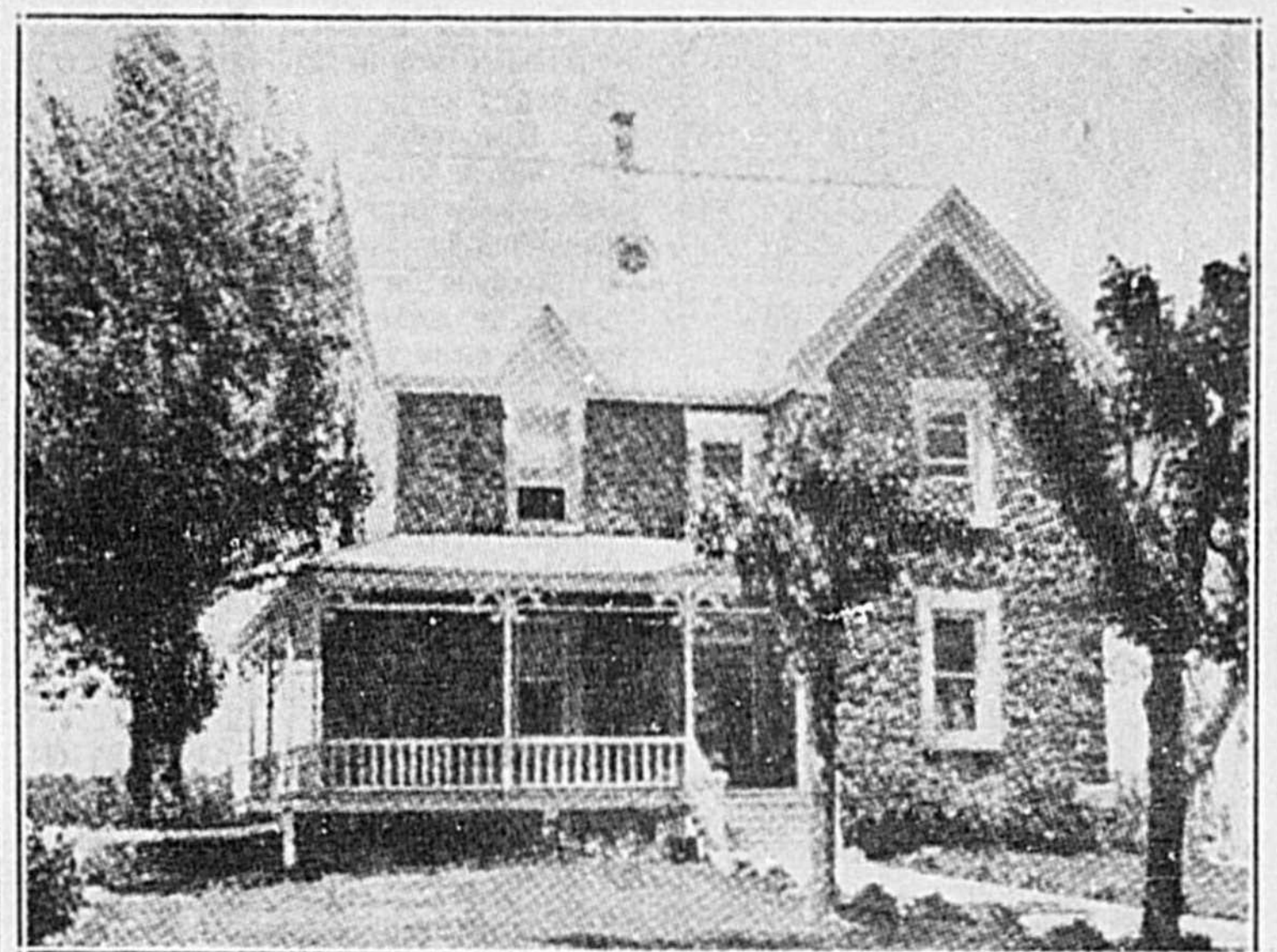
En vacances
Le Dr Laurent Deslauriers, chirurgien-dentiste de cette ville, sera en vacances et conséquemment absent de ses bureaux, du 15 au 23 août.

LE FESTIVAL DES FANFARES À S.-HYACINTHE

A SAINT-MATHIAS



L'église de Saint-Mathias de Rouville, paroisse qui a célébré dimanche dernier son 200e anniversaire d'existence. — L'église, construite en 1784, est un des monuments historiques de la province. — Le mur de pierre et la chapelle des morts, à gauche, datent de 1818.



Le presbytère de Saint-Mathias, où se sont déroulées dimanche dernier les fêtes en l'honneur de l'abbé E.-H. Collette, curé de la paroisse, à l'occasion de ses noces d'argent sacerdotales.

Des fêtes grandioses à Saint-Mathias

M. AVILA LAMBERT TUÉ À MARIEVILLE
M. Avila Lambert, 42 ans, domicilié à 7002, avenue de Saint-Vallier, Montréal, a trouvé la mort à Marieville, dans la nuit de mardi à mercredi, à la suite d'une collision entre deux camions-automobiles. Les autres occupants des véhicules ne furent pas blessés. Le cadavre de Lambert a été gardé à Marieville, en attendant l'enquête du médecin légiste.

A l'occasion du 200e anniversaire d'existence de la paroisse, et des noces d'argent sacerdotales de son curé, M. l'abbé E.-H. Collette. — Présidence de S.E. Mgr J.-A. Desmarais.

Des fêtes grandioses se sont déroulées dimanche dernier dans le vieux village de Saint-Mathias, ex-bordure de la rivière Richelieu, dans le comté de Rouville, à quelque 25 milles à l'ouest de Saint-Hyacinthe. Les paroissiens d'aujourd'hui, auxquels s'étaient joints des centaines d'anciens, célébraient en même temps le 200e anniversaire d'existence de la paroisse et les noces d'argent sacerdotales de leur curé, M. l'abbé Ernest-Henri Collette. Les fêtes étaient sous le patronage de S. Exc. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, et sous la présidence de S. Exc. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire, récemment élu évêque titulaire du nouveau diocèse d'Amos.

La journée débuta par une basse messe à huit heures, dite par le jubilaire, M. l'abbé Collette. A 10 heures après l'arrivée de S.E. Mgr Desmarais, il y eut grand'messe solennelle, chantée par M. l'abbé P.-D. Darche, V.F., enfant de la paroisse, aujourd'hui curé de Farnham. Il était assisté du R.P. Flavien Jarli, O.F.M., représentant le Provincial des Franciscains, de Montréal, et de M. l'abbé Louis-Philippe Nadeau, curé de McMasterville, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Jean-Paul Chalney, de l'évêché de Saint-Hyacinthe, assumait les fonctions de cérémoniaire. S.E. Mgr Desmarais, était présent au trône, avec comme prêtres assistants MM. Eugène Moreau, p.s.s., supérieur provincial des Sulpiciens, et Hector Nadeau, p.s.s., curé de la paroisse de Saint-Sulpice d'Oké. Un nombreux clergé était présent.

Pendant la messe, S.E. Mgr Desmarais adressa la parole à deux reprises, une première fois pour souligner le 200e anniversaire célébré et faire brièvement l'histoire de la paroisse, une des plus anciennes de notre région; la seconde, pour offrir ses félicitations à M. l'abbé Collette, qui compte cette année 25 ans de prêtrise. Son Excellence était d'autant mieux désignée pour ce faire qu'elle fut elle-même ordonnée il y a un quart de siècle, la même année que le curé de Saint-Mathias. A ce propos, Son Excellence rappela que quatre prêtres, dont lui-même, avaient été ordonnés cette année-là. L'un d'eux, M. l'abbé Albert Laflamme, curé de Saint-Paul d'Abbotsford, est décédé il y a quelques années à peine. Les trois autres, S.E. Mgr Desmarais, M. l'abbé Collette et M. Hector Nadeau, p.s.s., avaient le bonheur de

M. Ludger Madore décédé aux Trois-Rivières, à 66 ans

LE R. F. CYPRIEN EST DÉCÉDÉ À MONTRÉAL
Le R.F. Cyprien, C.S.C., assistant-général de sa congrégation, est décédé ces jours derniers à Montréal, à l'âge de 77 ans. Né Cyprien Landry, il était né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il avait commencé sa carrière d'Instituteur au Collège Commercial de Saint-Césaire, comté de Rouville. La congrégation des Clercs de Sainte-Croix perd en lui une de ses figures les plus éminentes. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Montréal.

Le défunt, jadis de Saint-Hyacinthe, avait été échevin des Trois-Rivières. — Il laisse sa femme et sept enfants nés d'un premier mariage. — L'inhumation a lieu dans notre ville.

PROTET SIGNIFIE A LA PROVIDENCE

Au village de La Providence, M. P. Robitaille a été réélu commissaire d'écoles. Il l'a emporté par trois voix sur son adversaire, M. Alexandre Campbell. On nous informe que les organisateurs de l'élection ont négligé de se procurer, pour la tenue de celle-ci, une copie officielle du rôle d'évaluation municipale. Un protêt leur a même été signifié, par le ministère de Me J. B. Bousquet, leur enjoignant de se procurer le dit rôle et laissant prévoir l'annulation de l'élection.

M. Ludger Madore, ancien échevin des Trois-Rivières, est décédé samedi dernier en cette dernière ville, à l'âge de 66 ans. Le défunt, autrefois de Saint-Hyacinthe, avait été à l'emploi de la maison *Casavant Frères Limitée*, de cette ville, pendant plus de vingt ans. Sept enfants lui survivent: le Dr Rodolphe Madore, de Chicoutimi; MM. Aristide, Trois-Rivières; Emmanuel, comptable à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal; et Paul, également de Montréal; Mme Léopold Champagne, (Juliette), Saint-Hyacinthe; Mme Joseph Ham, (Gabrielle), et Mlle Françoise, Trois-Rivières. Veuf d'Henriette Bernard, il avait épousé en secondes noces Mlle Marie Jaillet, qui lui survit également. Les funérailles ont eu lieu mardi matin aux Trois-Rivières, en la paroisse Notre-Dame, et l'inhumation se fit le même jour à Saint-Hyacinthe, dans le terrain de la famille.

22 corps de musique, comptant 1008 musiciens, se réuniront dans la ville

Le 11e festival annuel de l'Association des Fanfares-Amateurs de la province, coïncide avec le 60e anniversaire de fondation de la Société Philharmonique. — Mlle Leona May Smith, cornettiste de réputation mondiale, artiste invitée du festival. — Programme de la journée.

La population de Saint-Hyacinthe et de la région seront en liesse dimanche, 16 juillet, à l'occasion du 11e Festival annuel de l'Association des Fanfares-Amateurs de la province de Québec, qui s'y tiendra à cette date, et du 60e anniversaire de fondation de la Société Philharmonique, de cette ville, qui sera célébré le même jour. On annonce dès à présent que 22 corps de musique seront à Saint-Hyacinthe pour la double fête, treize fanfares, membres de l'Association sus-nommée, et neuf fanfares invitées. C'est pour faire honneur à la Société Philharmonique, qui célèbre son jubilé de diamant, qu'il a été décidé de tenir chez elle le festival de cette année. La Philharmonique, comme on l'appelle familièrement, fut fondée en 1879 par M. Eusèbe Brodeur, facteur d'orgues de cette ville. Elle a été active depuis, sans interruption. Dans ses 60 ans d'existence, elle a pris

part à toutes les fêtes patriotiques et religieuses de la région immédiate, et a participé même à de nombreuses manifestations, en Ontario et aux Etats-Unis. Son premier directeur fut M. Paul Decelles, qui ne resta en fonctions que quelque temps. Le professeur Léon Ringuet, qui lui succéda, la dirigea de 1880 à sa mort, survenue le 21 septembre 1932. Le troisième directeur fut M. Jean Imbert, natif de Lyon, France, et il ne resta à son poste qu'un an et demi. Son quatrième et dernier directeur est le lieutenant Jos.-L. Gariépy, qui est en même temps directeur de la fanfare des *Victoria Rifles*, de Montréal. Grâce à la courtoisie de la Brasserie Molson, une artiste invitée de réputation mondiale, Mlle Leona May Smith, de New York, sera la grande vedette du festival du 16 juillet. Mlle Smith, solo-cornet de la fanfare *Goldman* de New York, est (suite en dernière page)

L'hon. Sam Gobeil et le communisme

Le congrès de la Fédération des C. de Commerce aura lieu à Saint-Hyacinthe

Parlant dans notre ville, cet ancien ministre fédéral fustige le régime de M. King

M. ALBANI LEMONDE BLESSE AU FRONT

M. Albani Lemonde, épicier de cette ville, a été victime d'un accident d'automobile samedi dernier, comme il était en route pour Sainte-Anne-de-Beaupré, en compagnie de parents et d'amis. A la suite d'une rencontre avec une autre voiture, l'auto où il se trouvait quitta la route, et il fut gravement coupé au front, entre les yeux. L'accident se produisit près de Laurierville. Le Dr Lafond, de ce dernier endroit, pansa le blessé et lui fit cinq points de suture. Les autres occupants de la voiture ne furent que secoués: Mme Lemonde et sa fille, Denise, M. et Mme Joseph Morin, Mlle Doré Gosselin.

Il se tiendra les 17, 18 et 19 septembre. — M. Paul-Emile Poirier, président de la Chambre locale, compte sur la présence à Saint-Hyacinthe de quelque 500 délégués officiels.

Il déclare que le gouvernement central d'Ottawa, tel que dirigé par l'hon. M. King, ne fait rien pour enrayer chez nous le communisme. — M. Robert Manion, fils du chef du parti national-conservateur, adresse brièvement la parole.

Le parti national-conservateur a ouvert officiellement sa campagne à Saint-Hyacinthe, dans la soirée de dimanche dernier, en prévision d'élections fédérales possibles, à brève échéance. Une grande assemblée a été tenue au Parc Dessaulles, sous la présidence conjointe de M. Victor Sylvestre, échevin de cette ville, et du Dr Liboire Beaugregard, maire de Saint-Jude. Le principal orateur fut l'hon. Sam Gobeil, ancien ministre dans le cabinet Bennett. Il traita surtout de la menace du communisme au pays, disant que celui-ci fait des conquêtes incessantes, soulignant en même temps que le gouvernement de M. King ne fait rien pour le mater, ne paraît pas même soupçonner son existence. M. Robert Manion, fils de l'hon. R.-H. Manion, chef du parti national-conservateur, était présent et il adressa la parole brièvement, parlant en français. Les autres orateurs furent M. Sylvestre et le Dr Beaugregard, Mme Dumont-Laviolette, présidente des Dames conservatrices de Montréal; Me J.-B. Bousquet, avocat de cette ville; MM. J.-A. Barrette, ancien député fédéral, de Joliette; Me J. Bériau, avocat de Montréal, représentant la jeunesse nationale-conservatrice de Montréal.

«Le socialisme a pour père le libéralisme et pour héritier le communisme», a déclaré l'hon. Sam Gobeil, ancien ministre des Postes du Canada. Le communisme est une maladie qui s'est abattue ou qui s'abat sur tous les pays. C'est une maladie universelle. Tous les pays en sont atteints. Parmi les fables de Lafontaine, il y en a une qui illustre bien la situation actuelle du monde. C'est celle des animaux malades de la peste. Tous n'en mouraient pas, mais tous en étaient frappés. Notre pays n'échappe pas à cette peste. Devant la spectacle d'un monde ballotté par les courants révolutionnaires, il y a lieu de se demander d'où provient le mal et qui est responsable de l'affreux malaise qui fait l'univers s'agiter.

S. E. le Cardinal
M. Gobeil cite ensuite une lettre écrite par S.E. le cardinal R. Villeneuve à M. l'abbé Wilfrid Lemieux dans laquelle Son Excellence écrivait: «Je me permets de vous recommander en particulier des maintenant, d'inspirer à tous nos lieutenants du Sacré-Coeur un zèle actif à combattre les menées du communisme. C'est un travail impérieux et urgent». Cette phrase ne laisse aucun doute. Notre pays est frappé par la peste du communisme.

Le libéralisme
«Le libéralisme, ajoute M. Sam Gobeil, est le père du socialisme. Cette vérité est facilement admise pour peu qu'on s'arrête à réfléchir. Qu'est-ce donc que le libéralisme prêche, surtout et avant tout? Entendez les cris qui tombent de tous les milieux libéraux, dans les cercles intimes, dans les clubs politiques, dans les parlements. Toujours et partout, vous entendez clamer: liberté, liberté, liberté. (suite en dernière page)

TROIS NOUVEAUX AVOCATS DANS NOTRE VILLE

MM. Léopold Allard, Adelman Bouchard et Maurice Rousseau sont admis à l'exercice du droit.

Trois jeunes Maskoutains, MM. Léopold Allard, Adelman Bouchard et Maurice Rousseau, ont été reçus avocats, après avoir subi leurs derniers examens devant les examinateurs du Barreau de la province, à Québec. Tous trois sont d'anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Me Allard est le fils de M. et Mme Napoléon Allard. Il est né à Saint-Hyacinthe en 1909, a fait ses études classiques de 1925 à 1933, puis sa cléricature à l'étude de Me Eugène Toussaint, de cette ville.

Me Bouchard est le fils de M. et Mme Emilie Bouchard, de cette ville. Il est né à Saint-Pie de Bagot, en 1913. Après ses études classiques, de 1926 à 1934, il a fait un an à Polytechnique, Montréal, puis sa cléricature à l'étude de Me Philippe Pothier, de cette ville. Il a déjà ouvert sa nouvelle étude, rue Saint-Simon.

Me Rousseau est le fils de M. C.-A. Rousseau, chef du bureau des Jeunes de Saint-Hyacinthe, et de Mme Rousseau. Il est né à Saint-Hyacinthe en 1915. Après ses études classiques, de 1929 à 1936, il fit son droit à l'Université de Montréal.

M. Réginald Torney, fils de Mme T.-C. Torney, de Montréal, autrefois de Sainte-Rosalie, a aussi été admis à la pratique du droit, après ses études à l'Université McGill. Il est, comme les précédents, un ancien élève du Séminaire.

A Québec, M. Jacques Flynn a été reçu avocat. Il est le petit-fils de Mme Louis Lussier, de cette ville.

PREMIERE MESSE DU R.P. W. THEBERGE

Le R.P. Wilbrod Théberge, O.F.M., ordonné récemment, a célébré sa première grand'messe à Saint-Hugues, après huit années d'absence. Il était assisté de MM. les abbés Joseph Lemieux, son confrère de collège, et Gérard Boisclair, ordonné de cette année, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Rodrigue Desmarais, curé de la paroisse, souhaita la bienvenue au nouveau prêtre, et le R.P. Robert Marceau, O.F.M., prononça le sermon de circonstance. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Xavier Lanoie, exécuta une messe harmonisée, et Mlle Desrues touchait l'orgue. Après la messe, un grand banquet eut lieu dans la salle paroissiale, où se pressaient les nombreux parents et amis du nouveau religieux, fils de M. Louis Théberge.

Le R.P. Euchariste Benoît, assigné à Port Alexandre

Le R.P. Euchariste Benoît, O.M.I., fils de Mme Eugène Benoît, de cette ville, vient de recevoir son obédience pour l'Ecole Apostolique de Port Alexandre, Manitoba, à quelque 150 milles au nord de Winnipeg. Il passera un an à l'Ecole, pour y apprendre la langue des Indiens Sauteux, avant de devenir missionnaire chez ces derniers. Le pays des Sauteux est extrêmement pauvre, et les conditions qu'y trouvera le Père Benoît ne sont pas précisément roses. Le Père Benoît, qui a été ordonné l'an dernier à Lebrét, Sask., est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Un de ses frères, le R.P. Jean-Louis Benoît, O.M.I., est missionnaire au Basutoland, Afrique du Sud.

Le R.P. Euchariste Benoît, O.M.I., fils de Mme Eugène Benoît, de cette ville, vient de recevoir son obédience pour l'Ecole Apostolique de Port Alexandre, Manitoba, à quelque 150 milles au nord de Winnipeg. Il passera un an à l'Ecole, pour y apprendre la langue des Indiens Sauteux, avant de devenir missionnaire chez ces derniers. Le pays des Sauteux est extrêmement pauvre, et les conditions qu'y trouvera le Père Benoît ne sont pas précisément roses. Le Père Benoît, qui a été ordonné l'an dernier à Lebrét, Sask., est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Un de ses frères, le R.P. Jean-Louis Benoît, O.M.I., est missionnaire au Basutoland, Afrique du Sud.

PAGE FÉMININE

MONOGRAPHIE DE LA PAROISSE DE SAINTE-ROSALIE

par le chanoine J.-D.-O. ARCHAMBAULT

(suite)

Les difficultés s'aggravent au point que les travaux qui devaient être terminés à l'automne de 1867, d'après le contrat du début, furent interrompus jusqu'à 1870. Entre temps, l'on cherche un règlement avec les cautions, obstinés à rester sur leurs positions. Les syndics consultent l'Ordinaire et les avocats Bourgeois et Papineau; ils sont avisés de poursuivre entrepreneurs et cautions. Le dimanche, 2 juin 1867, les francs-tenanciers en assemblée régulière approuvent l'attitude des syndics, mais l'affaire traîne en longueur et l'on n'ose pas s'engager dans un procès. Pendant 15 mois les travaux sont suspendus et le dimanche, 6 septembre 1868, les propriétaires assemblés acceptent l'avis de M. le curé et de M. P.-S. Gendron, de prendre arrangement avec les cautions, proposant à ceux-ci de payer la moitié de leurs garanties, les propriétaires s'engageant à payer bénévolement aux syndics, deux ans durant à partir de janvier 1870, les déboursés nécessaires pour continuer les travaux. En définitive, les cautions paient, M. Cadieux \$500, M. Audet \$288, MM. J.-Bte Daudelin et L. Sansoucy chacun \$264, et les autres se déclarent incapables de rencontrer leurs redevances.

Les travaux avaient été suspendus deux ans et demi; on s'était contenté d'étonner la façade dans l'automne de 1868. Alors l'on demanda à l'architecte V. Bourgeau de désigner un entrepreneur responsable, qui puisse achever les travaux. M. François Archambault, de l'Assomption, est appelé pour visiter la construction et se fait fort de donner satisfaction.

Immédiatement, le 5 juillet 1869, un marché est conclu entre lui et les syndics. Moyennant \$6,000, la façade et la partie attenante des longs pans devaient être démolies et rebâties sur des pilotis plus solides, et le reste de l'église devait être terminé. \$5,380 devaient lui être fournis pendant la construction, et la balance \$1220, à l'acceptation des travaux terminés. L'entrepreneur donnait aux syndics, comme garantie, la créance de \$4,000, qui lui était due par la fabrique de Lavaltrie. (Greffe Gendron)

Le nouvel entrepreneur préparé les matériaux en hiver 1870 et à la mi-avril se met à démolir la façade et la partie attenante des longs pans, fortifie le pilotis et, pour asseoir plus solidement la façade, il la recule de six pieds sur le milieu du pilotis, refait le clocher, etc., de sorte qu'à la Toussaint le contrat est exécuté. Pour l'exécution de ce contrat, la fabrique, le 31 janvier 1870, avait résolu de donner aux syndics \$700 pour la couverture et \$1,500 pour église et sacristie.

L'extérieur fini à la satisfaction des syndics, l'on songe à confier à M. Archambault la tâche de finir l'intérieur. Les comptes des syndics accusent alors un déficit de \$2,200, mais une répartition supplémentaire acceptée en bonne et due forme comble ce déficit et le contrat est signé, le 14 octobre 1870, entre syndics et entrepreneur, stipulant les conditions détaillées du travail à faire: fouler les murs de l'église et de la sacristie, lasser et poser une couche de bon enduit, faire une voûte en pin ou en bois blanc brut blanchie à la chaux, transporter les autels, stalles et balustres de la vieille église dans la nouvelle et les peindre en blanc, faire 200 bancs en beau bois de pin de première qualité et les peindre, faire et poser les doubles châssis à toutes les ouvertures de la nouvelle église, peints, ferrés, vitrés avec des vitres allemandes No 3, parachever la sacristie et faire un vestiaire et deux confessionnaux en bois de pin de première qualité ou en noyer tendre au goût du curé, y peindre les planchers du haut et du bas, y faire une chapelle dans l'arrière du maître-autel avec autel et balustrade — tout cela livrable au début de 1871, et moyennant la somme de \$3,325 payable par versements jusqu'en mars 1873. (Greffe Gendron)

Ces travaux furent exécutés promptement, car, le 15 et le 22 janvier 1871, les bancs de la nouvelle église étaient vendus, et, le 29, après une bénédiction privée de l'église, l'on y chantait la messe pour la première fois. D'aucuns disent que la messe de minuit y fut chantée, mais ce n'est ni probable, ni possible. L'entrepreneur termina la sacristie en février, et M. Richer, de Saint-Hyacinthe, y fit les travaux de peinture. Un chemin de croix pour la nouvelle église fut érigé par M. le curé, autorisé à cette fin, le 26 février 1871.

ST-MARCEL

Samedi, 8 juillet a été célébré le mariage de Mlle Françoise Giguère à M. A. Joyal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Gervais, curé de la paroisse. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par les Enfants de Marie. Après la cérémonie le vin fut servi chez M. Delphis Giguère. Les époux partirent pour un voyage à Montréal et dans les Laurentides. Au retour il y eut réception chez les parents de la mariée.

Mlle Irène Ménard nous a quittés ces jours derniers pour un voyage de quelques semaines à Woonsocket.

M. et Mme D. Lemieux et leur fils Hector passent une fin de semaine dans les Laurentides à l'hôtel "La Sapinière".

MM. Clément et Henri

Guertin des Etats-Unis en visite actuellement chez M. A. Guertin.

GRATIS



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de

THÉ OU CAFÉ MIKADO

EMPAQUÉTÉ EN PAQUETS DE 1 LB.

Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en crystal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noir est garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT

DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

IBERVILLE

La paroisse de St-Athanase a vu partir avec un profond regret notre estimable vicaire M. Rosario Morin. Tous les paroissiens unis dans un même cœur regrettent son départ et garderont un souvenir fidèle et reconnaissant de ce prêtre dévoué.

Mlle Adèle Larocque, de Saint-Hyacinthe était parmi nous en fin de semaine et visitait ses parents, M. et Mme Auguste Larocque.

On annonce les fiançailles de Mlle Clémence Thuot avec M. René Payette, de St-Jean.

Mlle Cécile Larocque est partie pour l'hôpital de St-Jean où elle a subi une intervention chirurgicale.

ETAT - CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Juillet, 7.— Joseph-Rosaire-Jean-Claude fils d'Adrien Quintal et de Marie-Anna Bernard. Par. et mar. Rosaire Robidoux et M.-Noëlla Quintal.

Juillet, 8.— Marie-Claire-Audette, fille de Jean-Paul Beauregard et de Carmen Harnois. Par. et mar. Edouard Harnois et M.-Valérie Rochefort.

Juillet, 10.— Marie-Anne-Esther-Madeleine, fille d'Uldéric Ouellette et de Rosalba Favreau. Par. et mar. Elphège Ouellette et Marie-Louise Beauvais.

Mariages:

Juillet, 8.— Entre René Clerc et Marie-Reine Nadeau.

Juillet, 11.— Ludger Madoire époux de Marie Jaillat, décédé à Trois-Rivières, à l'âge de 66 ans.

PAROISSE NOTRE-DAME

Mariages:

Juillet, 8.— Entre Louis Ménard et Albina Forand, de St-Damase.

Juillet, 8.— Entre Georges Lussier et Thérèse Chapdelaine tous deux de St-Denis.

Sépultures:

Juillet, 6.— Irène Desmarais épouse de Philippe Lepage, 27 ans.

Juillet, 6.— Rémi Fontaine époux de Virginie Loisselle, 74 ans.

CHRIST-ROI

Baptême:

Juillet, 8.— Marie Claudette-Raymonde-Aurore, fille de Eugène Hamel et d'Imelda La-

bonté. Par. et mar. Raymond Déglise et Germaine Barbeau.

Mariage: Juillet, 8.— Entre Roland Grégoire et Marie-Louise Durocher.

LES PIEDS FATIGUÉS

ÉPROUVENT UN SOULAGEMENT INSTANTANÉ QUAND VOUS LES FROTTEZ AVEC LE



MINARD

LE CÉLÈBRE LINIMENT CANADIEN

"Non, j'appelle de la maison—Nous avons un téléphone maintenant!"

Croyez-nous — quand vous appellerez vos voisins pour la première fois de votre nouveau téléphone—vous en éprouverez une légitime fierté. Conversez avec des amis à travers les champs—c'est une satisfaction que vous auriez pu vous donner de longue date. Des cultivateurs se servent du téléphone depuis 30 ans. La plupart des fermes ont aujourd'hui le téléphone. Et tous ces abonnés ruraux vous diront que c'est payant—de multiples façons.



VOUS SEREZ MAINTENANT DE TOUTES LES FÊTES!

Si vous n'avez pas de téléphone, c'est maintenant le temps de l'avoir. Renseignez-vous sur...

TAUX MODIQUES pour les FERMES



L'ÉLECTRICITÉ

est votre serviteur le moins coûteux

...elle peut vous rafraîchir, cuisiner pour vous, vous procurer de l'eau chaude ou des cubes de glace, exécuter votre repas-sage, brûner vos rôties et faire votre café!

Ne vous privez pas des avantages de l'électricité—le serviteur le moins coûteux. Vous pouvez rendre votre été plus agréable, par la réfrigération électrique, la cuisson par l'électricité, des ventilateurs électriques, un chauffe-eau électrique et les nombreux petits appareils qui contribuent à alléger les besognes ménagères. Pendant cette semaine, nous nous spécialisons en une offre de fers à repasser électriques modernes, de grille-pain électriques et de cafetières électriques. Vous pouvez les acheter tous trois, moyennant un petit paiement comptant.



La rôtie sort dès qu'elle est cuite—comme vous la préférez.

Avec une cafetière Siles, vous pouvez avoir du café délicieux tous les jours.

Épargnez les tissus et le travail par un fer à repasser automatique qui ne se surchauffe jamais.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

PETITES ANNONCES

SPECIAL—Réparation par des experts de lessiveuse électrique, à gazoline, balayuse ou repasseuse mécanique. **ÉVALUATION GRATIS:** Un de nos experts passera chez vous examiner vos dommages, et vous dira le prix que l'ouvrage peut vous coûter. Si la somme à encourir est importante, nous vous ouvrirons un compte que vous paierez par petit versement.

Ecrire ou téléphoner à: E. Champagne, 237, rue Cascadés, S.-Hyacinthe, P.Q., Tél. 920 ou M. E. Champagne, Ste-Rosalie, Co. Bagot, P.Q.

Un stock de vieilles lessiveuses à bon marché.

A VENDRE, machines agricoles, charrue double à patates, houe, sleigh d'hiver, boghet, wagon double, etc., lot de bois de construction.

S'ad. à Léo Toussaint, 53, rue Bourdages, Tél. 1125. Jno

A VENDRE.—Moulin à battre No. 3, avec souffleur, 1 moteur International, 10 forces, une presse à foin à pouvoir, le tout en parfait ordre. S'adresser à Napoléon Benoit, Saint-Simon, Co. Bagot. 21jl

A VENDRE: voiture Nash, 6 cylindres, en bonne condition, avec permis 1939. S'ad. à 44, rue Saint-Simon.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Cour Supérieure.—District de St-Hyacinthe, Province de Québec, No. 3900.

JOSEPH DELAGE, demandeur; vs HENRI FONTAINE, défendeur. Saisies comme appartenant au défendeur:

1. Une terre en la paroisse de St-Pie, sur le rang nord-est de la branche est de la rivière Yamaska, connue sous le No. 392 du cadastre de la paroisse de St-Pie, avec bâtisses;

2. Une autre terre, sur le même rang connue et désignée comme faisant partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-onze (P. No. 391) du cadastre de la dite paroisse de St-Pie.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de St-Pie, comté de Bagot, à DIX heures a.m. (heure solaire), le VINGT-CINQ JUILLET 1939.

Le shérif, O. AUCLAIRE

Bureau du shérif, St-Hyacinthe, le 20 juin 1939.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Superior Court.—District of St-Hyacinthe, Province of Quebec, No. 3900.

JOSEPH DELAGE, plaintiff; vs HENRI FONTAINE, defendant. Seized as belonging to the defendant:

1. A land in the parish of St-Pie, situated on the N. East range of the eastern branch of Yamaska River; known and designated under the number three hundred and ninety-two of the St-Pie cadastre, with the buildings there erected;

2. Another land on the same range known and designated as forming part of the lot number three hundred and ninety-one (P. No. 391) of the cadastre of the said parish of St-Pie.

To be sold at the parochial church door of St-Pie, Bagot county, at TEN o'clock, a.m. (standard time), the TWENTY-FIFTH day of JULY 1939.

O. AUCLAIRE, Sheriff.

Sheriff's Office, St-Hyacinthe, June 20th, 1939.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Cour Supérieure.—District de St-Hyacinthe, Province de Québec, No. 3911.

ALMA JOYAL demandeur; vs DAME ELISA BEAUCHAMP et al., défendeurs.

Saisi comme appartenant au défendeur:

Un lopin de terre d'environ trois arpents en superficie, dans la paroisse de St-Hyacinthe-le-Confesseur, connu au cadastre officiel de la dite paroisse sous partie du lot numéro cent quatre-vingt-seize (Pt. 196), avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Joseph d'Yamaska, comté de St-Hyacinthe, à DIX heures a.m. (heure solaire) le TRENTIÈME ET UNIÈME jour de JUILLET 1939.

Le shérif, O. AUCLAIRE

Bureau du shérif, St-Hyacinthe, le 23 juin 1939.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Superior Court.—District of St-Hyacinthe, Province of Quebec, No. 3911.

ALMA JOYAL, plaintiff; vs DAME ELISA BEAUCHAMP et al., defendants.

Seized as belonging to the defendant:

A plot of land of about three arpents in area, in the parish of St-Hyacinthe-le-Confesseur, known on the official cadastre of the said parish under part of lot number one hundred and ninety-six (Pt. 196), with buildings thereon erected.

To be sold at the parochial church door of St-Joseph d'Yamaska, St-Hyacinthe county, at TEN o'clock, a.m. (standard time), the THIRTY-FIRST day of JULY, 1939.

O. AUCLAIRE, Sheriff.

Sheriff's Office, St-Hyacinthe, June 23, 1939.

SERVANTE d'expérience dans 215, rue Girouard. S'adresser à J.E.W. Tétrault, 215, rue Saint-Hyacinthe.

A VENDRE, bonne terre de arpent, toute en culture, prêt à donner des revenus, à vendre ou échanger, pour maison dans St-Hyacinthe. Bonnes conditions. S'adresser à J.E.W. Tétrault, 215, rue Saint-Hyacinthe.

A LOUER, logements de 4, 5, 6 pièces, \$11. à \$15.00. S'adresser à la Succession Eugène Benoit, 90, rue Ste-Anne.

A VENDRE.—Polisseur à plancher, valant \$50.00, légèrement usagé, vendrait pour \$19.00. Chance et mes facilités si désiré. Ecrire à M. E. Champagne, Ste-Rosalie, Co. Bagot, P.Q.

A VENDRE, 2 terrains 150 x 25 coins des rues Laframboise et Tancotte, à bonnes conditions. S'adresser à Lucien Lagasé, 215, rue Concorde.

A LOUER, beau logement moderne, 5 pièces, chambre de bain, garage, Jardin. Bon marché. S'adresser à Georges Girouard, paroisse St-Prédeux-Sang, Tél. 1105R.

De \$5.00 à \$12.00

Vous pouvez acheter un très bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de Police

A LOUER.—Logement moderne et garage, chauffés, eau chaude l'année. S'adresser à Mme Thérèse Chailfoux, rue Girouard ouest, Tél. 125.

TERRAINS A VENDRE sur rue Laframboise et autres rues de Bourg-Joli, au prix de l'évaluation. Plusieurs propriétés, bien situées, peu comptant, balance facile. S'ad. à L.-J.-J. Bernard, 130, rue Laframboise.

A VENDRE, lustres électriques, (fixtures), pour salon, salle à manger, passages, etc. En excellent état. Bon marché. S'adresser au Courrier.

\$500.00 — Lac Blanc, près de St-Minimé, Co. Labelle, maison 2 étages, hiver et été, face au lac, avec grand terrain. Endroit idéal pour club ou maison de repos, chasse, pêche, etc., à vendre à \$500.00. S'ad. à Edmond Désautels, Lac Blanc, (Bellerville) Co. Labelle.

COUTURIÈRE expérimentée, voyage chez elle ou à domicile. S'adresser à 29A, rue Saint-Hyacinthe, en face du Théâtre Maskinonge.

CITY HOUSE FURNITURE — \$1.00 par semaine meubles complètement votre maison. Mobilier 3 chambres, spécial \$149, comprenant mobilier de vivre 14 meub. chambre à coucher 8 meub. cuisine, salle à dîner 10 meub. Entrepassez gratuitement jusqu'à 300.00. Ecrivez pour livrer même gratis. 250 ouest Ste-Catherine, coin Jeanne Mance, Montréal.

Tél. 776 Soir, 918

J.-ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-Électricien

Brûleurs à l'huile Tinkin

248 Cascades St-Hyacinthe

STE-HÉLÈNE

En visite chez MM. Conrad et Henri Forest leur frère M. l'abbé Louis Forest curé de St-Ignace de Stanbridge.

Chez M. Conrad Forest Mme Henri Presseau et sa fille Madeleine de St-Jean d'Iberville, Mme N. Martin et ses enfants Ernestine et Claude à Wickham.

Chez Mme C. Lafont ainsi que chez M. Hector Lafont, Mme W. Désautels et sa fille Louise de Manchester, N.B.

Chez M. Wilfrid Durand sa fille Mlle Gabrielle gardée malade à l'hôpital Pasteur de Montréal.

Chez Mme Alphonse Joubert Mme Hectorine Morin de Montréal.

Chez Mme P. Bélval et M. P. St-Onge, Mlles Cécile et Jeanne d'Arc St-Onge de Parreny.

Chez M. Z. Sawyer M. et Mme Z. Roy et leurs enfants Gérard et Thérèse de Saint-Hyacinthe.

Chez M. Aug. Lanoie, M. et Mme Charlemagne Lanoie et leurs enfants de Nashua, M. le Dr et Mme Lanoie de Montréal.

Mme Ovila Laffamme est partie la semaine dernière pour demeurer à Montréal chez sa soeur Mme André Desjardins.

M. Arthur Leclerc qui a vendu sa terre à M. William Gadois de Montréal, s'en est acheté une autre à Wickham.

M. Charles-Emile Faucher et sa soeur Mlle Lucille se sont rendus à Saint-Guillaume d'Upouville dimanche le 9 juillet pour être parrain et marraine de Jean Charles-Denis, leur neveu né de la veille et enfant de M. Armand Maurais et d'Emilie Faucher.

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avons les mains nettes et que nous en tendons les garder nettes.
Maurice Duplessis

87e ANNEE No. 21

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853
Rédacteur en chef Harry Bernard
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT Etats-Unis, \$2.00
Canada, \$1.50
VENDREDI 14 JUILLET 1939

LETTRE DE QUÉBEC

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

M. DUPLESSIS ET LE MUNICIPAL

Parlant dimanche dernier aux Trois-Rivières, à l'occasion d'une manifestation locale, l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, a eu des paroles qu'il importe de ne pas oublier. Ouvrant une parenthèse qu'il jugeait nécessaire, en marge d'exagérations ou de désordres commis en certains endroits, dans un passé récent, M. Duplessis a tenu à rappeler qu'il ne s'était pas occupé de politique municipale, depuis son accession au poste de premier ministre. Il ajouta que personne, où que ce soit, n'a été autorisé et n'est autorisé à utiliser son nom, au cours d'une campagne municipale. Pour que le premier ministre ait jugé à propos de faire de telles précisions, il faut que des indiscretions graves aient été commises. Ou exactement, on n'en sait rien, mais ceux qui se trouvent visés se reconnaîtront sûrement. En tout cas, il est bon que ces choses aient été dites, et par le premier ministre lui-même. Elles aideront à mieux comprendre les erreurs du passé, à en prévenir la répétition.

AMENDES ET TAXES

On nous raconte une histoire assez amusante. Peu avant la dernière séance régulière du conseil municipal de cette ville, dans la salle des délibérations particulières, certains échevins auraient déploré le fait que les amendes perçues pour contraventions au règlement de la circulation, ont considérablement diminué. Il appert que la ville touchait jadis quelque \$1,500., environ. Ce qui, dans l'appréciation, de quelques par année en amendes, et que ce chiffre a passé à \$300., édiles, ne serait pas suffisant. Conséquemment, les officiers de police de cette ville auraient reçu ordre de se montrer fort sévères à l'endroit des automobilistes, de voir à faire observer le règlement dans ses moindres parties, d'imposer conséquemment une amende à tous ceux qui prendront la liberté d'ignorer, de près ou de loin, les prescriptions des autorités municipales quant à la circulation dans nos rues. Jusqu'à quel point tout cela est vrai, nous l'ignorons. Mais s'il est exact que les agents de police ont reçu les instructions qu'on dit, il y a là une exagération, un désordre, une exploitation consciente et raisonnée du populaire. A tout prendre, on ne doit pas considérer les amendes punitives comme une source de revenu, l'appartenant à une taxe. Les agents de police ont le devoir de faire observer le règlement de la circulation, mais de là à un zèle intempestif, il y a marge. Dans le passé, les étrangers de passage à Saint-Hyacinthe se sont plaints de rigueurs exercées à leur endroit. Ils avaient souvent raison. Ils ne connaissent pas comme les citoyens les traquenards de notre parquemet unique, et il peut leur arriver, avec la meilleure volonté du monde, de commettre des erreurs. On doit user d'indulgence avec eux, et ne pas leur faire prendre notre ville en horreur à coups d'amendes. La courtoisie envers les étrangers reste toujours de bonne politique. Plus on se montre sévère dans l'application du règlement de circulation, plus on chasse de Saint-Hyacinthe le tourisme. C'est le commerce local, en définitive, qui y perd. Pour l'instant, les citoyens de Saint-Hyacinthe seraient bien avisés de se montrer prudents et défiant dans le manquement et le stationnement de leurs autos, dans les limites de la ville.

BANNIE, LA CHEMISE

Une histoire amusante en suggère une autre. Il y a une dizaine de jours, les agents de police locaux ont dépouillé leurs lourds uniformes d'étoffe, à l'occasion d'une partie de balle, pour faire leur service en chemise. La température était torride et le chef de police, paraît-il, avait autorisé les hommes à se vêtir plus légèrement que d'ordinaire. Tout alla bien jusque là. Le lendemain, par contre, il y eut du train. Intervention au poste d'un haut dignitaire de l'hôtel de ville, ordre catégorique de s'en tenir à l'uniforme réglementaire, et cela au nom de la dignité, du décorum, du savoir-vivre. Les hommes, depuis, se sont remis à suer sous leur carapace de laine. Dans tous les pays du monde aussi chauds que le nôtre à l'été, quand l'humidité moite se joint aux rayons du soleil pour accabler bêtes et gens, les militaires, les hommes de police, ont le droit de revêtir un uniforme léger dans l'exercice de leurs fonctions, déjà assommantes en elles-mêmes. Il n'y a qu'à Saint-Hyacinthe, apparemment, que le simple bon sens n'a pas encore tous ses droits. Il n'est pas un citoyen ordinaire, chose certaine, qui s'offusquerait à la vue d'un constable en chemise, d'ailleurs réglementaire. Mais les autorités supérieures ne l'entendent pas ainsi, et notre force constabulaire est destinée, par devoir et sur ordre, à transpirer un peu plus que le commun des gens. Souhaitons seulement, dans les circonstances, que nos gardiens de l'ordre ne soient pas obligés à endosser, durant les mois de chaleur, un veston de laine sous l'uniforme.

H.B.

LISEZ
LE
COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

M. Gagnon réplique

Le président de la Fédération des Métiers de l'Imprimerie prétend que les imprimeurs de Montréal sont mieux payés que ceux des villes rurales. — Il oublie que ces ouvriers sont payés quand ils travaillent, mais que le contrat collectif à M. Gagnon les empêche de travailler.

Après le "Maître-Imprimeur", organe officiel de l'Association des Maîtres-Imprimeurs de Montréal, le journal "L'Imprimeur", organe des ouvriers syndiqués de l'imprimerie, également de la métropole. A son tour, dans son édition de juin, "L'Imprimeur" consacre un long article aux hebdomadaires ruraux de la province. Il s'attaque en particulier au "Courrier de Saint-Hyacinthe" et à son directeur, qui a publié les articles que l'on sait sur la question du contrat collectif de travail que l'on voudrait, à Montréal, imposer aux ateliers des hebdos. L'article de "L'Imprimeur" est signé par M. G.-A. Gagnon, président de la Fédération des Métiers de l'Imprimerie, ce même M. Gagnon qui s'est livré récemment à une attaque injustifiée, — et ce n'est pas la première, — contre les journaux hebdomadaires des centres ruraux. Dans son article, M. Gagnon revient à la charge et tente de prouver, avec des moyennes et des statistiques qui s'accroissent à toutes les sauces, que les ouvriers employés dans les imprimeries éditant des hebdos, sont mal payés. D'après M. Gagnon, qui s'appuie sur des statistiques recueillies par lui-même ou ses agents, la moyenne des salaires ouvriers payés dans 35 établissements situés dans les zones 2, 3 et 4, est de \$18., pour une semaine de 37 heures de travail, pour des ouvriers compagnons, soit un salaire moyen de 48 sous l'heure environ. Et M. Gagnon d'ajouter que les ouvriers de Montréal sont mieux payés que cela, puisqu'ils gagnent en moyenne 75 sous l'heure, — ce que nous n'avons jamais contesté.

* * *

Il ne s'agit pas de savoir en l'occurrence si les ouvriers des centres ruraux gagnent plus ou moins que les ouvriers de Montréal. Il s'agit de savoir si les ouvriers des hebdos reçoivent des salaires raisonnables, des salaires viables, en proportion avec le coût de la vie dans leurs villes respectives. Nous n'hésitons pas à répondre dans l'affirmative. Nous avons sous la main les listes de paye de six journaux hebdomadaires, qui nous ont été fournies ces dernières semaines. Qu'y trouvons-nous? Que les ouvriers compagnons, employés dans ces journaux, reçoivent des salaires variant de \$22., à \$34., pour 48 heures de travail par semaine. Ces compagnons dans six journaux sont au nombre de 22. Sur ces 22 hommes, un seul gagne \$22., par semaine, et tous les autres ont \$24., et plus. Au "Courrier de Saint-Hyacinthe", où nous connaissons bien la situation, pas un homme n'a perdu une heure de salaire depuis le 1er janvier 1939. On nous assure d'autre part qu'il en est de même ou à peu près, dans les cinq autres ateliers concernés. Maintiendra-t-on, en face de tels chiffres, que les ouvriers des hebdos sont mal payés? Qu'ils gagnent moins, en principe, que certains ouvriers de Montréal, nous le voulons. Mais les ouvriers de Montréal ne sont employés qu'à l'heure. Ils sont payés quand ils travaillent, ils restent impayés quand on ne les emploie pas. Tandis que les directeurs d'hebdos ont besoin de leur personnel tout le temps, en raison même de la publication de leurs journaux.

* * *

C'est précisément parce que les salaires ouvriers sont trop élevés à Montréal, en raison de l'absurde contrat collectif en vigueur, que les ateliers typographiques manquent de travail, sont souvent obligés de renvoyer leurs hommes, ne les employant qu'à l'heure. Dans l'imprimerie comme dans les autres industries, il n'importe pas seulement de produire, il importe aussi de vendre. Quand les prix de vente deviennent prohibitifs, les acheteurs disparaissent. A Montréal, le contrat collectif a eu cet effet merveilleux de chasser la clientèle, et par conséquent de réduire les patrons à "quia," à tel point que le "Maître-Imprimeur" de juin, organe officiel de l'A.M.I., avoue que la plupart des ateliers montréalais sont dans une pure désespérance. Si les ateliers montréalais n'en peuvent plus avec le contrat collectif, malgré l'outillage supérieur à leur disposition, qu'advierait-il des hebdos si on leur imposait le dit contrat, eux qui ont un outillage forcément réduit? Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que les divers raisonnements de M. Gagnon, comme d'ailleurs ceux du "Maître-Imprimeur," établissent nettement que le contrat collectif a produit un fiasco à Montréal. Cela étant, M. Gagnon tient cependant à faire assujettir les hebdos ruraux au contrat collectif. Est-ce à dire qu'il veut la ruine des hebdos, après avoir consommé ou à peu près celle des ateliers de la métropole. Si le contrat collectif ne vaut rien pour Montréal, pourquoi voudrait-il quelque chose pour les villes rurales? Au lieu d'aggraver le mal en l'étendant hors de Montréal, corrigeons-le donc à Montréal. C'est là qu'est le véritable noeud du problème qui confond M. Gagnon et ses pareils.

* * *

Vers la fin de son article, M. Gagnon se gonfle métaphoriquement pour assurer qu'il n'est pas à vendre. Personne n'a prétendu qu'il est à vendre. Le serait-il que pas un hebdo n'offrirait de son ours un sou percé. Il paraît satisfait de sa situation, et il a raison. Elle vaut mieux que celle des ouvriers montréalais, que son contrat collectif est en voie d'acculer à la famine. Tant qu'il criera assez fort pour garder son petit pactole, il ne lui sera pas nécessaire de redevenir imprimeur, exposé à tous les aléas qu'il a créés dans la métropole.

Harry BERNARD

L'HON. M. DUPLESSIS, PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE, OPPOSE AUX INDUSTRIELS ÉTRANGERS QUI METTRAIENT EN PERIL LES ÉTABLISSEMENTS CANADIENS. — LE PREMIER MINISTRE PRONONCE UN PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA COMPÉTENCE TECHNIQUE CHEZ LES CANADIENS FRANÇAIS. — LA PRODUCTION LAITIÈRE DANS LA PROVINCE. — LES MESUREURS DE BOIS EXPOSENT À QUÉBEC LEURS PROBLÈMES. — PROCHAINE ASSEMBLÉE DE L'UNION NATIONALE. — ON CROIT POUVOIR FAIRE JAILLIR DU PÉTROLE DE LA PÉNINSULE DE GASPÉ.

"Notre premier devoir est de maintenir les industries qui existent déjà chez nous. Aussi longtemps que je serai premier ministre de cette province, je ne permettrai pas que des étrangers établissent ici des industries qui viendraient en compétition avec celles qui sont déjà établies". C'est avec ces paroles que l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a réproché dimanche dernier le geste du gouvernement fédéral qui a permis, récemment, au propriétaire de la Bata Shoe, de Tchecoslovaquie, de venir s'installer au pays avec ses techniciens étrangers.

M. Duplessis a fait cette déclaration alors qu'il prenait la parole à l'occasion de l'inauguration officielle du stade de baseball des Trois-Rivières, construit grâce aux octrois du gouvernement provincial.

Faisant allusion aux déclarations de ses adversaires qui prophétisent un appel au peuple pour un avenir rapproché, le premier ministre a déclaré: "L'heure n'est pas venue de parler de politique et je n'ai pas l'intention d'en discuter aujourd'hui. Mais, je puis conseiller à ceux qui parlent d'élections de se tenir tranquilles. Ils sont comme ces gens qui, traversant un cimetière, sifflent pour oublier leur peur. Le jour de la bataille arrivera encore trop tôt pour eux."

La fête sportive réunit une foule enthousiaste de cinq mille personnes au stade et le premier ministre y fut acclamé avec ferveur. La réunion fut marquée par un discours vigoureux de l'hon. Wilfrid Gariépy, député libéral des Trois-Rivières aux Communes qui s'écria, après avoir félicité M. Duplessis de sa libéralité pour Trois-Rivières: "Trois-Rivières, n'oublie jamais ce que Duplessis a fait pour toi. Quant à nous, nous ne l'oublions jamais".

Quand il prit la parole à la suite de l'hon. M. Gariépy, le premier ministre remercia ce dernier de ses bonnes paroles et demanda à la foule d'élire à l'unanimité M. Gariépy pour le récompenser de la noble attitude qu'il a toujours affichée quand il s'est agi de questions nationales sur le parquet de la Chambre des Communes.

La compétence technique

Hôte d'honneur de la Corporation des techniciens de la province de Québec, au banquet de clôture de son congrès de deux jours, le premier ministre, l'hon. Maurice L. Duplessis, a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de la formation de compétences techniques chez les Canadiens français.

Parlant de la situation économique de nos provinces, le premier ministre déclara, en effet:

"Nous n'avons pas su former jusqu'ici des compétences. Pourtant, il nous faut plus que jamais des compétences avec le développement de nos mines.

Deux cents convives assistaient à ce banquet.

Le premier ministre était accompagné de l'hon. M. Henry L. Auger, ministre de la Colonisation, qui parla de la question des gazogènes et des progrès accomplis à l'École technique des Trois-Rivières par le professeur H.-J. Alain pour les perfectionner.

Au nombre des autres orateurs qui prirent la parole à ce banquet, on remarquait le maire des Trois-Rivières, M. Atchez Pitt, l'hon. Wilfrid Gariépy, député des Trois-Rivières.

Parmi l'assistance, on pouvait voir: M. Ernest Ménard, représentant l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines et Pêcheries, M. J.-E. Laforce, sous-

ministre de la Colonisation, le maire Edouard Wilson, de Verdun, M. Raymond Robic, secrétaire général de la Corporation des techniciens, M. Philippe Méthé, directeur de l'École Technique de Québec, M. Victor Baillargé, directeur de l'École Technique des Trois-Rivières, M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Meuble, etc.

A une de ses réunions d'études, la Corporation a voté une résolution demandant au gouvernement provincial d'agrandir l'École Technique et de papeterie de notre ville et au gouvernement fédéral de reprendre sa politique de subside pour aider à l'instruction technique au Canada.

La production laitière

Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient de publier une série de statistiques sur la production laitière en mai 1939 ainsi que des chiffres cumulatifs pour les cinq premiers mois de l'année. D'après les compilations notre province a produit en mai dernier 7,801,840 livres de beurre et 1,468,559 livres de fromage. Durant les cinq premiers mois de 1939 notre production de beurre s'est élevée à 14,839,355 livres et notre production de fromage à 2,105,895 livres. C'est la région qui groupe les comtés de Brôme, Rouville et Shefford qui s'est classée la première avec un total de 1,527,771 livres de beurre et 314,374 livres de fromage.

Selon les prévisions on croit que la production de juin se chiffrera à 13,244,028 livres de beurre contre 13,188,642 livres pour le même mois de 1938 (soit une augmentation de 0.4 p.c.) et à 4,905,899 livres de fromage contre 5,010,577 livres en juin '38 (soit une diminution de 2.1 p.c.)

En mai, les neuf provinces du Dominion ont exporté 1,036,500 livres de beurre et 5,448,500 livres de fromage. En juin ces chiffres ont légèrement été dépassés: 1,260,900 livres de beurre et 6,449,000 livres de fromage. Ce qui constituait une grande augmentation sur juin 1938 attendu que l'an dernier nos exportations n'avaient totalisé que 55,700 livres de beurre et 5,477,200 livres de fromage.

Voici maintenant le barème des prix de base fixés d'après la moyenne des quotations à Montréal:

Beurre: juin '38, 25¼ cents la livre; juin '39, 27¾ cents; mai '39, 20¾ cents.

Fromage: juin '38, 14¾ cents la livre; juin '39, 12¾ cents; mai '39, 10¼ cents.

Mesureurs de bois

Plusieurs problèmes concernant les membres de la Corporation des Mesureurs de bois de la province ont été étudiés au cours de la réunion annuelle de cette association tenue en notre ville, samedi dernier, sous la présidence de M. Omer Lussier.

L'assemblée a adopté une résolution relative au travail déjà commencé en vue d'obtenir un classement des bois sciés par le gouvernement provincial. Actuellement, le classement des bois sciés est effectué par l'acheteur, alors que dans plusieurs autres provinces du pays ce travail est fait par le gouvernement lui-même. La corporation des Mesureurs de Bois veut obtenir la même chose pour notre province.

Les mesureurs de bois ont également demandé que des démarches soient faites afin que les bois provenant des lots sous location ou non patentés soient mesurés par eux.

Comme mot d'ordre de la

réunion on a prôné l'enrôlement de 1,800 mesureurs de bois de la province dans la Corporation qui n'en réunit actuellement que 800. L'assemblée a également discuté de la conservation de la forêt.

La réunion s'est terminée par un souper à l'hôtel St-Roch au cours duquel il ne fut point prononcé de discours. Au nombre de ceux qui ont assisté à cette assemblée, on remarquait M. Omer Lussier, président de la Corporation, M. P.-J. Prince, vice-président, M. Théofred Lessard, secrétaire, MM. T. Buisson, J.-H. Marin, Jos.-P. Martel, Phydime Dumais, Paul-A. Fortier, Frank Turbide, Ant. Hébert, Louis-H. Bertrand, Lucien Poulin, directeurs, etc.

Assemblée de l'U. Nationale

Comme notre journal l'a déjà annoncé, une assemblée régionale de l'Union Nationale sera tenue, dimanche prochain, 16 juillet (heure solaire) à 2 hres, à Ste-Martine, Co. Châteauguay.

Les orateurs seront MM. Auguste Boyer, C.R., député du comté, dont le discours sera irradié par le poste CKAC, de 3 hres 30 à 4 hres 30, l'hon. Jean-Paul Sauvé, Emile Boiteau, député de Bellechasse et M. Paul Beaulieu, candidat de St-Jean aux dernières élections provinciales.

Le pétrole de Gaspé

Le Service des Mines de la province vient de publier, accompagné de cartes, le rapport géologique No. R.P. 130, par les docteurs I.W. Jones et H. W. McGerrigle. Ce rapport traite principalement des sources possibles de pétrole dans la partie Est de Gaspé, mais il mentionne aussi certaines autres perspectives minérales et économiques. On peut se le procurer en s'adressant au directeur du Service des Mines, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le gouvernement de la province a apporté une attention particulière aux conditions de vie de la population gaspésienne. La majorité des habitants vivaient autrefois de la pêche, mais ce moyen de subsistance devint insuffisant par suite de la diminution du poisson et de l'incertitude des marchés. L'agriculture à cause de la nature du sol, ne pouvait être pratiquée qu'en certains endroits et partant n'était le lot que d'un petit nombre. L'industrie forestière consistant surtout en l'exploitation du bois de pulpe, ne peut donner qu'une courte période de travail chaque année. Jusqu'à date, ces trois industries fournissaient les principales sources de revenu de la majorité de la population, réduisant le plus grand nombre au strict nécessaire.

En 1936, le gouvernement d'Union Nationale décidait de faire une étude complète de la région pour établir ses possibilités minérales et plus particulièrement pour connaître les perspectives de production de pétrole. L'hon. Onésime Gagnon envoya des géologues compétents vers l'Est de Gaspé, où l'on avait déjà signalé la présence de pétrole, pour faire un levé géologique détaillé du district. Ce travail fut poursuivi depuis, et à divers intervalles, des rapports préliminaires furent publiés sur les progrès accomplis. Par suite des découvertes faites au cours de ces investigations, des compagnies de pétrole se sont grandement intéressées à cette région, et des négociations sont même entamées pour le gouvernement afin de hâter le plus possible la mise en oeuvre des travaux.

NOTES LOCALES

REMERCIEMENTS DE LA SOC. SAINT-JEAN-BAPTISTE

Après la célébration de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, il convient et c'est aussi un devoir pour les membres du Conseil Général de la Société Diocésaine Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe de remercier bien chaleureusement tous ceux qui de loin ou de près l'ont aidé à réaliser la dite célébration.

Il est cependant à propos de souligner tout particulièrement l'excellent service d'ordre qu'a si bien su maintenir le corps de police de notre cité. L'excellente tenue de nos policiers ainsi que leur aimable courtoisie est tout à leur honneur et digne de mention spéciale.

Des remerciements spéciaux et des remarques dans le même sens doivent être aussi adressés aux figurants des chars allégoriques, aux généreux prêteurs de camions, aux cadets du Patronage ainsi qu'à sa fanfare, à la Philharmonique, à la Garde d'Honneur ainsi qu'à tous les automobilistes qui se joignirent au défilé.

Le Conseil de notre Société se garde bien de ne pas remercier et féliciter d'une façon tout à fait particulière tous les généreux souscripteurs, industriels, commerçants, communautés religieuses, membres du clergé, professionnels qui, cette année encore, par leur geste magnanime patriotique et désintéressé lui ont de nouveau permis la réalisation de la célébration du 24 juin.

Dans la crainte d'oublier quelque généreux concours quel qu'il soit, MERCI de nouveau à tous ceux qui de loin ou de près ont contribué au succès de la fête nationale du 24 juin.

Société Diocésaine Saint-Jean-Baptiste de S.-Hyacinthe

UNE DOUBLE FÊTE

Un vieux citoyen de cette ville, M. Napoléon-Saint-Onge, rue Concorde, a célébré jeudi dernier, 6 juillet, le 92 anniversaire de sa naissance. Le même jour, son fils, M. J.-N. Saint-Onge, fêtait avec Mme Saint-Onge, (Lina Grenier), ses noces d'argent. Des gerbes de fleurs furent présentées aux héros de la journée par MM. Elie Breton, René-J. Mongeau, Jos. Pinsonnault, Arthur Archambault, Adélar Daunais, Raoul Ducharme, les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. Parmi les personnes présentes, on remarquait les RR. SS. Angeline et Johana, soeurs de M. Napoléon Saint-Onge; sa fille, la R. S. Marie-Madeleine, (Marie-Anne); ses cousines, les RR. SS. Saint-Michel et Joseph-Marie, toutes des RR. SS. de La-Présentation; la R.S. Saint-Jean-de-Dieu, des RR. Soeurs de Saint-Joseph, cousine de Mme J.-N. Saint-Onge; le Rév. J.-E. Boucher, de cette ville; M. Louis Grenier, de Fall-River, Mass; M. et Mme Eddie Ménard, Boston; M. Jos. Ménard, Fall-River.

Festival des Fanfares Amateurs de la province de Québec

Comité des Parade et Concert Conrad Morin, président.

PARADE

Avant la parade générale qui défilera de la place du Marché jusqu'à l'Hôtel-Dieu par les rues Cascades, Mondor, Rosalie et Dessaulles, chacune des fanfares du programme fera une courte parade sur le parcours décrit en marge de son nom.

No. 1. L'Harmonie de Drummondville: Départ angle Girouard et Tellier, défilera par Girouard, Bourdages et Cascades à la place du Marché.

No. 2. Victoria Rifles de Montréal: Départ angle Larocque et Notre-Dame, défilera par Larocque, Girouard, Bourdages et Cascades.

No. 3. La fanfare des citoyens de Farnham: Départ angle Héloïse et Désaulniers, défilera par Désaulniers, Girouard, Bourdages et Cascades.

No. 4. L'Union Musicale de Joliette: Départ angle Héloïse et Du Séminaire, défilera par Héloïse, Bourdages et Cascades.

No. 5. Le Cercle Philharmonique de Saint-Jean: Départ angle Bourdages et Leman, défilera par Bourdages et Cascades.

No. 6. L'Harmonie de Sorel: Départ angle St-Dominique et Claude, défilera par St-Dominique, Viger, Bourdages et Cascades.

No. 7. L'Union Musicale des Trois-Rivières: Départ angle Laframboise et Trudeau, défilera par Laframboise, Girouard et St-Denis.

No. 8. L'Harmonie de Valleyfield: Départ angle Morison et Bourdages, défilera par Morison, Laframboise, Girouard et St-Denis.

No. 9. La Philharmonie La Salle des Trois-Rivières: Départ angle Girouard et Kéroack, défilera par Girouard, Saint-Hyacinthe et Cascades.

No. 10. L'Harmonie de Sherbrooke: Départ angle Morison et Mondelet, défilera par Morison, Laframboise, Girouard, St-Hyacinthe et Cascades.

No. 11. L'Harmonie de Beloeil: Départ angle St-Antoine et St-Michel, défilera par St-Michel, Girouard, St-Hyacinthe et Cascades.

No. 12. L'Harmonie de Granby: Départ angle St-Pascal et William, défilera par William Concorde, St-Paul et St-François.

No. 13. L'Union Musicale de Thetford les Mines: Départ de Cascades au Pont de la Société, défilera par Cascades, Concorde, St-Paul et St-François.

No. 14. L'Union Musicale de Shawinigan Falls: Départ angle

Rosalie et Richer, défilera par Rosalie, Dessaulles, Ste-Marie, Ste-Marguerite et St-Simon.

No. 15. Le Cercle Musical de Victoriaville: Départ angle St-Casimir et St-Antoine, défilera par St-Casimir, William, Ste-Marie, Ste-Marguerite et Saint-Simon.

No. 16. Le Patronage de St-Hyacinthe: Départ angle Mondor et St-Louis, défilera par St-Louis, St-Casimir, St-Antoine et St-Simon.

No. 17. L'Union Musicale de Grand-Mère: Départ angle Raymond et Héloïse, défilera par Raymond, Viger, Bourdages, Claude, St-Dominique et Cascades.

No. 18. L'Union Musicale d'Iberville: Départ angle Raymond et Girouard, défilera par Raymond, Lafontaine, Bourdages, Claude, St-Dominique et Cascades.

No. 19. L'Harmonie des Patriotes de Saint-Denis: Départ à l'extrémité ouest de la rue St-Pierre à La Providence, défilera par St-Pierre, le Pont Barsalou et Cascades.

No. 20. La Fanfare Saint-Dominique de Jonquières: Départ en face de l'épicerie de M. Joseph Marchessault, rue Centrale à Saint-Joseph, défilera par Centrale, pont Morison, Concorde, St-Antoine et St-Simon.

No. 21. Le Cercle Musical St-André d'Acton Vale: Départ de la rue St-Pierre vis-à-vis la Métairie des Soeurs Grises à La Providence, défilera par St-Pierre, le pont Barsalou et Cascades.

SAINT-HYACINTHE DEFAIT QUEBEC

Mardi soir, par le compte de 5 à 4.— Québec compte ses 4 points à la 9e.— Posciak fait un catch sensationnel.

Les Maskoutains ont conservé leur avance à la tête de la ligue de baseball Provinciale lorsqu'ils ont battu les Athlétiques de Québec par le pointage de 5-4, mardi soir, sur le terrain local. Le droitier Leibhardt et le gaucher Swan ont bataillé remarquablement, quoique le dernier nommé dut quitter la joute au cours d'une poussée qui faillit coûter la victoire aux nôtres, à la manche ultime. N'ont été le jeu erratique de ses copains, Leibhardt eût décroché la palme.

L'avant-champ Murphy, qui est l'un des piliers du Saint-Hyacinthe depuis quelque temps, commença le ralliement à la troisième reprise; il fit un simple au centre. Irving mourut au voltigeur de gauche cependant que Swan fut sauté au premier sur le mauvais lancer de Leibhardt à Gladu. Fox et Sheldon se rendirent au premier-but grâce aux bévues de Krauss et Suss, ce qui permit à Murphy et Swan de franchir le marbre. A la huitième, Cicero débuta par un simple et vola le deuxième tandis que Posciak recut quatre balles. O'Flaherty se sacrifia et Murphy fut passé intentionnellement. Le pilote Irving déjoua le plan ennemi en frappant un simple à droite qui valut deux points. Swan toucha le premier but après un coup à l'avant-champ et la chandelle-sacrifice de Fox fit compter Murphy.

L'élan le plus sensationnel allait se réaliser à la neuvième manche et plonger la foule dans des transes. Mader débuta par un roulant à Sheldon et fut retiré à Irving. Gladu recut quatre balles mais Kosy frappa une fautive balle qui fut gobée par Murphy. Suss et Jones remplirent les consignes par des simples à l'intérieur du champ cependant que Ryan recut quatre balles. L'erreur de Fox sur le léger roulant de Sulk produisit le deuxième point tandis que le simple du frappeur de relève Wentzel valut un troisième point. Swan fut remplacé par le nouveau venu Schessler, un droitier. Ce dernier fit un lancer imprécis au receveur O'Flaherty et Ryan compta le quatrième et dernier point des siens puisque Flood frappa un roulant au monticule.

CORS enlevés à l'aide d'une solution à l'HUILE DE RICIN

Faites vos adieux aux pommades et aux crèmes de rasoir. Le nouveau liquide **NOXACORN** soulage immédiatement et vous débarrasse des cors, callosités et oignons. Six ingrédients, dont l'huile de ricin, entrent dans la composition de **NOXACORN**. Usage facile. 35c vous épargnera beaucoup de malaises. Agent remis si vous n'êtes pas débarrassés de vos cors. **NOXACORN** en vente à la

Pharmacie L.-P. Gaucher
223, RUE CASCADES

COTE GAGNE CE MARATHON

Il couvre la distance de 26 milles en 2 hrs et 46 minutes.

Gérard Côté haletait quand il franchit la ligne d'arrivée après avoir mené continuellement le petit peloton dans la course pédestre de 26 milles et 385 verges disputée dimanche après-midi, dans la métropole canadienne. Le champion de la province de Québec a ajouté un autre triomphe à son palmarès. Il a vaincu les plus puissants coureurs canadiens.

Le deuxième marathon organisé par l'ancien coureur Louis Thoroval a réuni dix-neuf partants. La chaleur tropicale n'aida certes pas la cause des athlètes puisque dix abandonnèrent. Prenant la tête du groupe, Lloyd Evans fila à vive allure dans les quatre premiers milles. Côté, qui se tenait à peu de distance de Evans avec Bristow, augmenta sa vitesse et ne tarda pas à diriger ses copains. A moins de faiblesse, il était clair que le Maskoutain conserverait le championnat québécois.

Grâce à la tenue impressionnante de Côté, Evans et Guilbault, le club pédestre Marathon a remporté la coupe d'Équipe pendant que Bristow, Potter et Garbutt furent les coureurs étrangers qui méritèrent des louanges. Deux Canadiens français, Guilbault et Pronix, outre Côté, terminèrent respectivement Se et 9e.

Côté a parcouru les 26 milles et 385 verges en 2 hrs 46 minutes et 45 secondes. Le Montréalais Evans finit 16 minutes et 35 secondes après Côté tandis que Potter toucha au fil d'arrivée après 3 hrs 15m. 5s. de course. Le célèbre Côté a de nouveau démontré qu'il était singulièrement courageux.

THEATRE MASKA

Les amateurs de sensations fortes sont servis à souhait au Théâtre Maska aujourd'hui et demain, car la direction leur offre au même programme deux des films les plus sensationnels de l'année. On voit d'abord James Cagney, véritablement un grand acteur, dans le rôle-titre du film "The Oklahoma Kid", un récit des premiers temps dans le territoire de l'Oklahoma, alors que seuls vivaient ceux qui pouvaient tirer le plus vite. Il y a dans cette vue des scènes que l'on n'oubliera pas facilement et notons que Cagney a pour partenaires Humphrey Bogart, spécialiste des rôles de criminels, et la charmante Rosemary Lane. L'attraction supplémentaire est un film policier intitulé "Charlie Chan in Honolulu", avec Sydney Greenstreet dans le rôle-titre. On se souvient que Toler a été choisi parmi des centaines de candidats pour continuer à l'écran la tradition de Chan. En attraction spéciale, on peut voir un autre épisode dramatique de la série Flying G-Men et les nouvelles Fox Movietone.

Les 16 et 17 juillet, le film princet-


OBTENEZ GRATIS
Une estimation du coût de votre couverture

Écrivez Maintenant
Envoyez les dimensions du faite et des chevrons de la surface à couvrir ou à réparer. La toiture métallique Council Standard Tite-Lap est un A l'épreuve des intempéries. Réduit les risques d'incendie.

VENTUE SUR GARANTIE DE 25 ANS
Les prix sont maintenant plus bas par suite de la disparition de la taxe de vente. Épargnez excellent placement. Aussi fabricants des célèbres accessoires d'aviation Janeway.

Eastern Steel Products Limited
1235 Ave. De Lorimier MONTREAL

une suggestion



Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Pour réussir un dessin, une photo ou un cliché en une et plusieurs couleurs, ayez recours au personnel d'élite de

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE

282 QUÉST RUE ONTARIO BELAIR 3984 MONTREAL

CORONA PROGRAMME SE TERMINANT LE 19 JUILLET

PROGRAMME DOUBLE AUCO

Eric von **STROHEIM** et Michel **SIMON** dans **'LES DISPARUS DE ST-AGIL'**

PRODUCTION DIMÉCO

PROGRAMME DOUBLE GINGO

Pierre **LARQUEY** Jules **BERRY** et Florelle **FLORELLE** dans **'CLODOCHE'**

SOUS LES PORTS DE PARIS

PIERRE STEPMEN

Une histoire qui est une **'HUMANITÉ'**

JEU. - VEN. - SAM. 20 - 21 - 22 JUILLET

PRISON SANS BARREAUX

AVEC **CORINNE LUCHAIRE**

LUCIEN BAROUX

DANS **UNE GUEULE EN OR**

Armand Bernard

DANS **Compartment des Dames seules**

CROYEZ-MOI! AVEC DES LIFE GUARDS JE N'AURAI JAMAIS D'ACCIDENT CAUSÉ PAR UN ÉCLATEMENT



GOODYEAR LIFE GUARDS

Vous ne pouvez avoir de meilleure protection contre les accidents résultant d'éclatements

● Les LifeGuards Goodyear offrent leur protection unique et précieuse — toujours présente contre les accidents pouvant résulter des éclatements — dans les vieux pneus comme dans les pneus neufs. Tous les pneus... de toutes les marques... sont plus sûrs avec des LifeGuards. Il vous faut des LifeGuards Goodyear pour compléter l'agrément de l'auto... elles vous donnent une plus grande tranquillité d'esprit dans la circulation rapide d'aujourd'hui. Pour l'amour de votre famille... dans votre propre intérêt... faites comme des milliers d'autres... équipez votre auto avec des LifeGuards. Vous ne pouvez avoir de meilleure protection pour vous sauver la vie! Venez les voir aujourd'hui... nous avons les LifeGuards à de nouveaux bas prix.

A. GRÉGOIRE
124, RUE CONCORDE TÉL. 392
SAINT-HYACINTHE

LES SPORTS

LA JOUTE DES AS A TROIS-RIVIERES

Elle aura lieu mercredi soir prochain. — Québec, Trois-Rivières et Sorel formeront l'équipe du Nord et Sherbrooke, Granby, Drummondville et St-Hyacinthe celle du Sud.

L'élément d'une importance considérable sera dévolu mercredi soir dans la cité fondée par Lavoisier. Nous allons parler de la lutte qui aura lieu entre les vedettes du Nord et celles du Sud, la première au centre dans la ligue de baseball provinciale. Avant de proposer nos choix, il importe de retenir nos lecteurs au sujet de la formation des équipes.

Les villes de Québec, Trois-Rivières et Sorel fourniront chacune cinq joueurs à l'équipe du Nord ce pendant que quatre athlètes seront tirés de l'alignement des équipes de Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Les trois porte-couleurs de Drummondville, pour former l'équipe du Sud. Les dirigeants de la ligue provinciale n'ont rien déclaré au moment où ces lignes sont rédigées.

Commençons par élire les étoiles de notre équipe en nommant le lanceur droitier Veach et le voltigeur droitier Posciak. Sauf Barton, du Granby, Posciak n'a pas de concurrent redoutable. L'arrêt-court Sheffield joue et frappe aussi bien que Karpiak et Avasian, le premier de Drummondville et le second de Sherbrooke. Puis Cleero a mérité sa place au centre du champ. Le pilote Wright peut certes prendre les rênes du groupe Sherbrooke, Saint-Hyacinthe Granby et Drummondville. Les succès qu'a eu Irving avec les Maskoutains le prouvent nettement.

La position de premier-but devrait être attribuée soit à Manion, de Sherbrooke, soit à Andrews, de Granby. Au champ gauche, il semble que Moss, de Granby, quoique faible à la défensive, sera le candidat le plus capable. Fletcher Heath, de Granby, gardera probablement le deuxième but cependant que le mineur Varanese, de Sherbrooke, occupera le troisième sac. Dangereux au bâton et habile receveur, Goebel, de Sherbrooke, se tiendra en arrière du marbre. Huxtable pourrait remplacer un camarade à l'avant-champ et Castiglia, aussi de Drummondville, valoir Goebel comme receveur. A l'arrière-champ, le vétéran Small, de Drummondville, comblerait certainement un vide en cas d'accident.

Les lanceurs valent, s'il est en condition, Watson, de Granby, et le gaucher puissant, outre Veach, ne seraient-ils pas aptes à plaider la cause de l'équipe du Sud? Certainement. Tous les athlètes, susnommés se sont comportés de façon remarquable depuis le début. D'autres joueurs peuvent être cités, mais nous croyons que notre choix est satisfaisant. A Trois-Rivières, mercredi soir, telle est la phrase du sportmen depuis quelques jours.

AU CLUB DE GOLF

Samuel le 8 juillet le Club de Golf de Saint-Hyacinthe recevait la visite annuelle du Club de Golf de Saint-Jean. Une joute de 18 trous eut lieu entre les deux clubs dans l'après-midi et environ 50 joueurs y prirent part. Les équipes du Club de Saint-Jean eurent l'avantage et gagnèrent cette rencontre par trois points.

Le soir un souper fut servi aux joueurs dans les salles du club par quelques dames du "Comité de la Maison". Elles recurent les remerciements et félicitations de tous pour le délicieux goûter.

Le président, M. J.-W. Jamieson ainsi que le vice-président, M. J.-G. Richard, souhaitèrent la bienvenue aux invités et félicitèrent les gagnants de ce tournoi. M. B. Kelly, capitaine de l'équipe de St-Jean remercia de la part de ses membres et remercia nos officiers et membres de leur bonne hospitalité. Il profita de l'occasion pour renouveler l'invitation à nos joueurs de se rendre à St-Jean, samedi le 15 courant pour la partie revanche.

Notre terrain fut trouvé en condition parfaite par nos invités dont plusieurs le comparèrent favorablement à nombre d'autres clubs de leur classe dans les environs.

Après le souper les salles du club furent mises à la disposition de nos invités qui s'attardèrent et dont plusieurs assistèrent à une danse qui eut lieu plus tard dans la soirée.

LIGUE DE BALLE MOLLE

Ce soir, sur le terrain de l'Académie Saint-Dominique, les équipes Loisirs et Blondin se disputèrent la palme dans une joute régulière de la ligue de balle molle de la J.O.C. Lundi, la maison Blondin rencontre les équipiers de Flirt tandis que le Courrier bataillera contre l'équipe Blondin mercredi soir. Cette semaine, les équipes Flirt et Courrier ont gagné encore. Une joute après se dessine pour la première place de la ligue à la fin du calendrier des parties.

Aux amateurs de base-ball

Aurons-nous du base-ball l'an prochain?

La saison de base-ball avance rapidement. Dans un mois et demi, tout sera terminé, sauf les séries éliminatoires. Il est grand temps de se demander, vu l'encouragement reçu jusqu'ici, si la ville de Saint-Hyacinthe pourra encore l'an prochain faire partie de la Ligue Provinciale. La chose est loin d'être assurée, et voici pourquoi:

Tout le monde sait que le maintien d'un club de calibre de celui que nous avons depuis deux ans coûte très cher. Pour rivaliser avec des équipes comme en possèdent Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, il faut un ensemble de joueurs puissants. Ces joueurs commandent un salaire proportionné à leur habileté et à leur force. Les salaires ne peuvent se payer qu'avec les seuls revenus dont disposent les clubs: les recettes des parties locales. Si l'on tient compte des populations respectives des villes qui composent le circuit Barrette, — et il faut absolument en tenir compte, — on conviendra que Saint-Hyacinthe, avec ses quinze ou seize mille habitants, ne peut tenir tête à des centres deux fois, trois fois et dix fois plus peuplés comme le sont Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Donc, la première raison pour laquelle il est douteux que notre ville puisse se maintenir l'an prochain dans la Ligue Provinciale, c'est que nous n'en avons pas les moyens.

Pour faire disparaître cet inconvénient, Saint-Hyacinthe a suggéré en avril dernier à la direction de la Ligue d'établir une base de pourcentage dans les recettes en faveur des clubs visiteurs. Actuellement, tous les clubs visiteurs reçoivent à peu près le même montant d'argent des clubs qui reçoivent. C'est un simple échange d'argent. Si Saint-Hyacinthe reçoit Trois-Rivières et joue ici devant quinze cents spectateurs payants, nous devons donner à Trois-Rivières le même montant d'argent que nous recevons lorsque notre club va jouer aux Trois-Rivières devant 2500 ou 3000 personnes, quand ce n'est pas devant 5000 spectateurs qui ont payé leur admission. C'est une absurdité.

Aussi, Saint-Hyacinthe et Granby ont-ils suggéré lors de la dernière assemblée annuelle de la Ligue d'établir un pourcentage en faveur de tous les clubs visiteurs. Ce système qui est en vigueur dans tout le baseball organisé et qui est le seul qui soit rationnel n'a pas été jugé bon et pratiqué par la majorité des clubs composant le circuit Barrette. C'est une deuxième raison pour laquelle, si l'on n'adopte pas ce système pour l'an prochain, Saint-Hyacinthe se verra probablement forcé d'abandonner la Ligue.

Enfin, une troisième raison pour laquelle nous en sommes peut-être à notre dernière saison de base-ball, c'est le trop peu d'encouragement que le club a reçu de notre population. L'an dernier, bien qu'à nos débuts dans la ligue, nous sommes parvenus en finale. Nous avons voulu

doter notre ville d'une équipe qui lui ferait honneur et nous croyons avoir réussi. Cette année, nous avons encore un club gagnant qui détient la tête de la Ligue depuis le début de la saison. Le public ne peut donc reprocher à la direction de ne pas lui donner ce à quoi il a droit de s'attendre. Malgré la valeur de notre équipe, les sacrifices financiers des actionnaires et l'économie la plus rigoureuse dans l'administration, nous avons terminé notre première saison par un déficit assez important et nous courons vers un autre peut-être encore plus prononcé cette année. Ceci ne peut durer. Quand le capital sera épuisé, il faudra bien cesser d'opérer.

Avec l'esprit manifesté par les dirigeants des clubs des grandes villes sur le projet du pourcentage, il est fort douteux que les conditions s'améliorent de ce côté. Cet esprit qui n'a rien de sportif fera mourir la Ligue Provinciale, en faisant disparaître de ses cadres les villes moyennes comme Drummondville, Sorel, Granby et Saint-Hyacinthe.

Il reste que si tous nos amateurs et ceux qui le sont un peu moins, mais qui ont de l'argent, voulaient s'unir pour aider financièrement notre Association Sportive, il y aurait encore de l'espoir. Ne l'oublions pas, un club de base-ball d'un calibre supérieur est une nécessité sociale pour notre ville. Le public aime ce sport absolument sain à tout point de vue. C'est à lui de dire par son assistance plus nombreuse aux parties et son encouragement financier à l'Association Sportive, s'il veut ou non conserver son club. La parole est à lui.

"L'Association Sportive de Saint-Hyacinthe Ltée."

LES PARTIES DE LA SEMAINE

- VENREDI, 14:
- Sorel-Saint-Hyacinthe, 6 hres 15.
 - Trois-Rivières-Québec, 9 hres.
- DIMANCHE, 16:
- Saint-Hyacinthe-Trois-Rivières 2h.
 - Sherbrooke-Sorel, 2 hres.
 - Granby-Drummondville, 2 hres.
 - Saint-Hyacinthe-Québec, 9 hres.
 - Trois-Rivières-Granby, 9 hres.
 - Drummondville-Sherbrooke, 9 hres.
- MARDI, 18:
- Drummondville-Québec, 8 hres.
 - Trois-Rivières-St-Hyacinthe, 6h. 15
- MERCREDI, 19:
- Etoiles du Sud-Etoiles du Nord à Trois-Rivières, 9 hres 15.
- JEUDI, 20:
- Saint-Hyacinthe-Granby, 9 hres.
 - Trois-Rivières-Drummondville, 6h.
- N.B.— Des changements peuvent s'effectuer en tout temps.

YVON ROBERT A S.-HYACINTHE DEMAIN SOIR

L'ancien champion du monde rencontrera King Kong Frankenstein dans la finale de la séance de lutte, demain soir, au Stade municipal. — Autres combats.

Demain soir, dans le magnifique stade municipal, les amateurs de lutte se rendront nombreux pour applaudir frénétiquement une pléiade de vedettes emmenées par les sportsmen Ferland et Durcneau à l'occasion de l'ouverture sportive estivale dans l'édifice précité. La figure qui fera sourire les spectateurs sera certes celle du célèbre Canadien français Yvon Robert, l'ancien champion mondial toutes catégories. La stature imposante de notre compatriote est gravée dans la mémoire de la gent sportive. Le grimacier King Kong Frankenstein, qui a remporté de belles victoires à Montréal, a été choisi comme adversaire du géant canadien.

Plusieurs amateurs de lutte diront que Robert ne s'efforcera pas. Qu'ils se détrompent; car Frankenstein renuera ciel et terre pour décrocher un triomphe sur un gladiateur aussi réputé. Conséquemment, l'ancien détenteur des poids lourds recourra à toutes ses qualités afin de terminer rapidement le match. La science, la vitesse et la force de celui qui a battu O'Mahoney, DeJagne, George, Miquet et une foule d'autres, seront les armes employées contre King Kong dans ce duel de 2 chutes sur 3, limité à 90 minutes.

Paul Lortie, athlète au beau physique, bataillera contre le vétéran Fred Bruno dans le combat semi-final d'une chute. Les Maskoutains ont vu ces lutteurs dans l'arène au cours de l'année. Notre compatriote convoite une victoire. Mais Bruno n'est pas un novice et ses tactiques sont redoutables. On sait que Lortie s'est créé une bonne réputation durant son séjour en Europe. Le teint basané, bien conformé, Lortie se défend habilement.

Le frère du précédent, Bob Lortie, en viendra aux prises avec une figure nouvelle nommée Johnny Demchuk dans une rencontre de 30 minutes cependant que le Mexicain Lopez, le champion des poids moyens rencontrera l'Ecossais Futa dans un combat de 20 minutes ou une chute.

Le Grec Katsulos fera face à un rival encore inconnu au moment où ces lignes sont rédigées. Cette préliminaire sera excitante et l'un des deux combattants ne saura sur quel pied danser. Somme toute, la séance de lutte qui sera présentée demain soir, au stade, sera dévorée des yeux par plus d'un spectateur. Le premier combat devrait être disputé vers 8 hres 45.

VEACH REMPORTE UNE AUTRE VICTOIRE

Il lance une solide partie et fait triompher les maskoutains 6-3.— Murphy se signale au bâton.

Le vétéran lanceur droitier Ted Veach s'est signalé dimanche après-midi, ici, en décrochant sa huitième victoire de la saison contre l'équipe de Trois-Rivières par le pointage de 6-3. Les visiteurs ne purent frapper aisément les balles de Veach. Cependant deux des trois points des vaincus furent faits par des quatre-vaincs de Prather et Clabaugh. Le lanceur local donna seulement un but sur balles et fut presque toujours le maître de la situation.

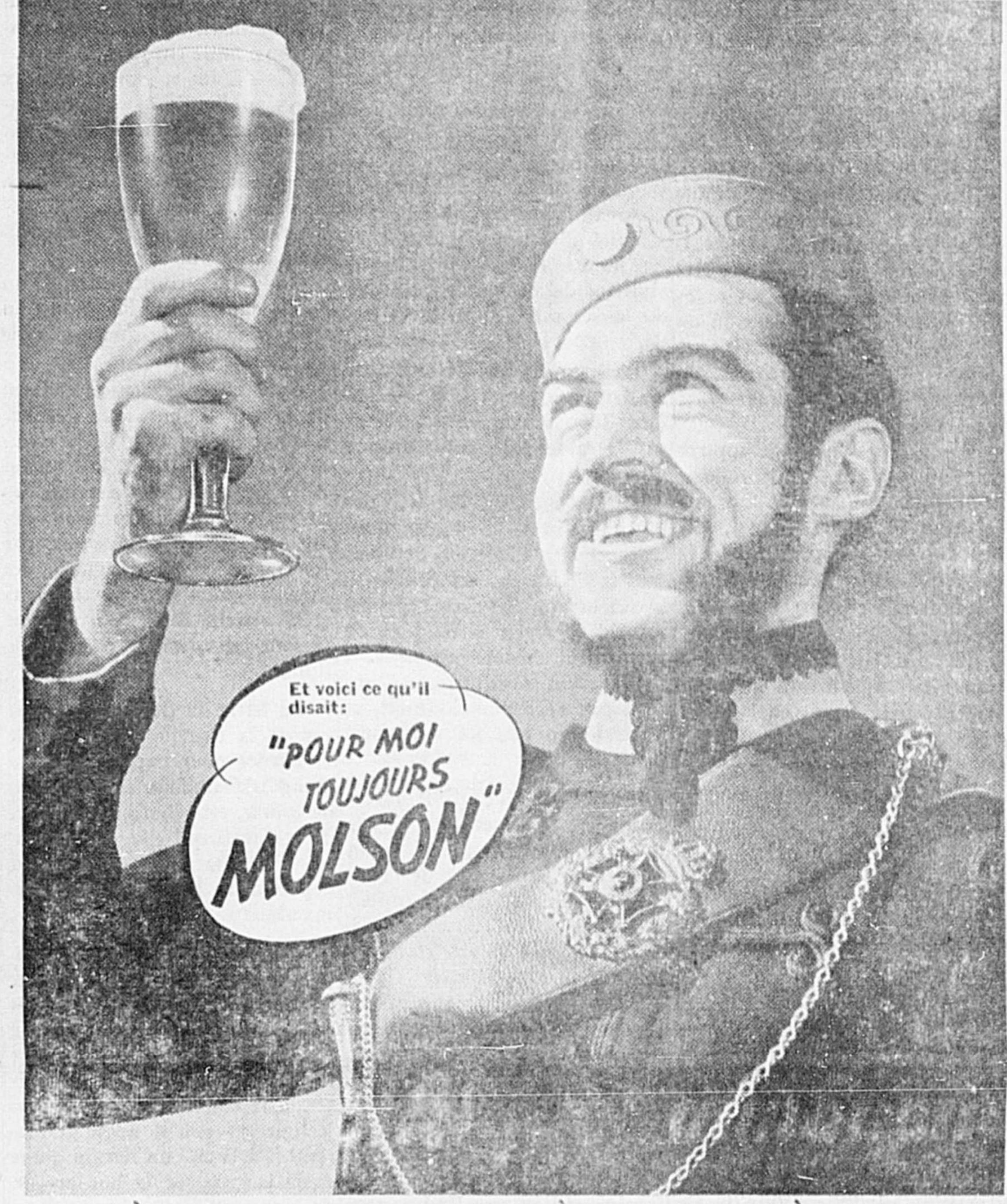
UN DEFI

M. E. Langeller, vétéran joueur, nous prie d'annoncer qu'il défie le jeune champion de la classe B. M. Provost, pour un match de crapaud qui serait disputé le trente juillet, à deux heures, au club de la rue Saint-Simon. Il ne fait nul doute que le champion lèvera le gant.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe renouvelle son invitation à tous les promoteurs sportifs de la ville et de la région afin que ceux-ci envoient les détails de leurs entreprises. Tout sujet sportif est publié gratuitement.

rent les spectateurs par leurs ardeurs merveilleuses. C'était la troisième victoire du Saint-Hyacinthe contre Trois-Rivières cette année.

L'UNIFORME QUE PORTAIT LE GAI FUSILIER VERS 1880



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Tél. 61 THEATRE MASKA "Le théâtre du peuple"

A l'affiche aujourd'hui et Samedi, 14-15 JUILLET

LA PLUS EMOUVANTE EQUIPEE DE L'OUEST, TRANSCRITE sur l'écran

Le grand succès de Cagney

JAMES CAGNEY as THE OKLAHOMA KID

with **HUMPHREY BOGART • ROSEMARY LANE**

DONALD CRISP • Directed by Lloyd Bacon • A WARNER BROS. Picture

EN PROGRAMME DOUBLE

AVEC CHARLIE CHAN HONOLULU

with **SIDNEY TOLER**

Phyllis Brooks • Sen Yung • Eddie Collins • John King • Claire Dodd • George Zucco • Robert Barrat • Marc Lawrence

Attraction Spéciale **"FLYING-G-MEN"** 13ème Episode

JUSQU'À LUNDI, 17 JUILLET

"BLACKWELL'S ISLAND"

... where a convict crime- czar ruled 2500 tortured souls! ... where keepers took orders from prisoner-bosses! ... where you had to buy the right to live... in jail!

They made the "rottenest prison on earth" a model institution!

JOHN GARFIELD

with **ROSEMARY LANE • STANLEY FIELDS**

En plus **UN 2e FILM Extra Spécial**

UN VRAI HURLEMENT DE RIRE

LES VRAIES FILLES DE HOLLYWOOD

Naughty but Nice

with **ANN SHREVEAN • DICK POWELL • GALE PRICE • HELEN BRODERICK • RONALD BRAGAN • ALLEN JENKINS • JACU PIPPE • MARIE ROSENBERG**

RUE SAINT-HYACINTHE

Pour **MARDI, MERCREDI et JEUDI, 18-19-20 JUILLET**

HAL ROACH presents "CAPTAIN FURY"

Starring **Victor AHERNE • McLAGLEN**

with **JANE LANG • CARRADINE • LUKAS • GEORGE ZUCCO**

with **DOUGLASS DUMBRILLE**

with **VIRGINIA WHELFIELD**

Un Film Spécial additionnel

Listen Darling

with **Freddie BARTHOLOMEW • Judy GARLAND, Mary Zetter • Walter Pidgeon, Alan Hale, Scotty Beckett**

L'histoire pathétique d'une jeune fille dévouée à sa mère.

DU CHANT DU RIRE et de L'AMOUR

SUJETS COURTS SPECIAUX

NOTES LOCALES

AU CONSEIL

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'hôtel de ville, le lundi, trois juillet mil neuf cent trente-neuf, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: MM. les échevins Guillet, Richer, Godbout, Bergeron, Chabot, Fontaine et Graveline.

Sur la proposition de l'échevin Richer, appuyé par l'échevin Chabot, l'échevin J.-L. Guillet est unanimement chargé de présider la présente séance.

Le greffier produit le rapport des élections qu'il a présidées et qui se sont tenues en date d'aujourd'hui. Mis aux archives.

Le greffier dépose sur la table du conseil les serments d'office prêtés par MM. E.-O. Picard, P.L. Richer, Nap. Gobeille, Albert Fontaine et Alfred Graveline échevins élus à l'élection de ce jour. Dépôt est aussi fait, pour être mis aux archives, de tous les documents ayant servi à la dite élection.

L'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Bergeron, propose, et le conseil approuve à l'unanimité, que M. J.-L. Guillet, soit nommé marie-suppléant pour le prochain terme d'une année.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Godbout, et il est résolu que la présente séance soit ajournée à mercredi soir prochain, le cinq juillet courant, à huit heures et trente minutes de la soirée.

Et la séance est ainsi ajournée.

5 JUILLET 1939

Procès-verbal de la séance régulièrement tenue en ajournement de la séance du trois courant, par le conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, le mercredi, cinq juillet mil neuf cent trente-neuf à huit heures et trente-quatre minutes dans l'hôtel de ville, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Bouchard, et les échevins Guillet, Richer, Picard, Godbout, Bergeron, Chabot, Fontaine et Graveline, formant quorum sous la présidence du maire Bouchard.

NOUVEAU SERVICE DE PASSAGERS POUR Victoriaville

en train jusqu'à Drummondville et de là en autobus

En vigueur le 10 juillet 1939

HEURE SOLAIRE	Tous les jours exc. dim.	Dimanche
Départ Montréal	12.25 PM	8.05 PM
Départ St-Hyacinthe	1.23 PM	9.03 PM
Arrive Drummondville	2.06 PM	9.50 PM
Départ Drummondville	2.10 PM	9.55 PM
Arrive Victoriaville	3.10 PM	10.55 PM

Seuls les billets de chemin de fer de Montréal à Saint-Hyacinthe et Victoriaville seront acceptés.

On ne transporter pas de voyageurs pour les stations entre Drummondville et Victoriaville. On n'acceptera que les malles à main. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser aux agents.

CANADIEN NATIONAL

Un fin repas à l'italienne vous attend à

La Petite Normandie

ROUGEMONT

G. ROMANO, prop.

en face de la route venant de Saint-Hyacinthe

Hors d'oeuvres français et italiens

Ravioli, spaghetti, macaroni, etc.

Poulet de choix

REPAS À PARTIR DE 50 SOUS

Chambres confortables, modernes, avec eau courante, pour touristes

(50 SOUS)

et St-Antoine, au coût approximatif global de huit mille dollars;

2.— La construction de nouveaux trottoirs sur les rues Morieux et Bourassa, au coût approximatif global de seize cent dollars;

3.— Le gravelage des rues Blanchette, Têtu et Raymond, au coût approximatif de trois mille deux cents dollars;

4.— Le pavage en ciment des rues Lafontaine, Viger, Ste-Catherine et Notre-Dame, au coût approximatif global de vingt-trois mille cinq cents dollars;

5.— L'élargissement de la surface en ciment des rues Bourdages et Ste-Héloïse, au coût approximatif et global de trente-deux mille cinq cents dollars;

6.— L'aménagement de deux parcs public, l'un sur la rue Laframboise, et l'autre sur la rue Bourdages, au coût approximatif global de huit mille dollars;

7.— La construction de vestiaires au coût d'environ cinq mille dollars;

8.— La construction d'un égout dans la rue Raymond au coût probable de quatre mille huit cents dollars;

9.— La construction en aval de la cité d'une digue destinée à conserver les eaux de la rivière Yamaska durant la saison d'été de manière à assainir les quartiers qui sont incommodes chaque année à cette saison par les émanations se dégageant des eaux d'égouts se déversant dans le lit asséché de la rivière, dont le coût est estimé à vingt mille dollars.

La lettre du Bureau de Revenu de la Province au sujet de la licence pour exploitation du Rond Laframboise comme rond de course, est référée au trésorier de la Cité à qui elle a été adressée, avec charge de donner à ce département les explications demandées.

L'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Fontaine, et il est résolu, que ce conseil est disposé à céder gratuitement aux RR. Soeurs de l'Hôtel-Dieu tout le terrain divisant leurs propriétés, à la condition que les dites Religieuses cèdent aussi gratuitement à la cité un terrain d'une égale largeur sur la bordure est de leur propriété, pour y placer la rue Ste-Anne, ainsi que le terrain requis pour l'établissement d'un cercle permettant la circulation giratoire à l'ouverture sud du viaduc projeté, et le terrain nécessaire à l'établissement de talus autour du dit cercle.

L'échevin Picard propose appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu d'autoriser l'ingénieur à préparer des plans, sous la surveillance du Directeur des Services pour le détournement de l'égout du C.N.R., de manière à permettre l'établissement de rampes aux passerelles des rues Bourdages et Laframboise.

L'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Graveline, et il est résolu qu'à défaut d'une entente avec les autorités de l'Hôtel-Dieu au sujet du site de la rue Ste-Anne, le maire et le greffier sont autorisés à signer pour et au nom de la Cité, les plans du viaduc de la rue Ste-Anne préparés par les ingénieurs du C.N.R., et datés du 17 juin 1939, lesquels plans ont été soumis à la présente séance et approuvés.

L'échevin Godbout donne avis qu'à la prochaine séance régulière ou spéciale, il proposera l'adoption du règlement suivant:

No. 538.— Règlement amendement le règlement No. 513 concernant le minimum d'amendes à imposer pour infractions à certaines dispositions réglementaires.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Guillet, et il est résolu qu'une somme de six cents (\$600.00) dollars soit votée à la Société Philharmonique pour lui aider à solder les frais de la célébration du soixantième anniversaire de sa fondation, en même temps que de la réception d'une vingtaine de fanfares qui seront ses hôtes le 16 juillet prochain.

L'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Fontaine, et il est résolu, que ce conseil présente à Son Excellence Mgr Aldé Desmarais, ses plus sincères félicitations à l'occasion de son élévation au siège épiscopal du nouveau diocèse d'Amos. Il prie la Providence d'accorder au nouvel élu toutes les faveurs dont il aura besoin pour remplir les hautes fonctions qui lui ont été confiées par Sa Sainteté Pie XII pour le plus grand bien moral et matériel de ses nouveaux administrés.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Godbout, et il est résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier et recommandée par le comité des finances, soit approuvée et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

DERNIERS PRIX DU MARCHE

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 10 juillet 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

ANIMAUX VIVANTS

Porcs vivants

Bacons (180-230 lbs)	
Prix de base. Nourris et abrévés	9.75
Par camion, non établis	
Selects (190-230 lbs)	
Prime par tête de \$1.00.	
Bouchers (160-240 lbs)	
Coupe par tête de \$1.25.	
Légers (Moins de 160 lbs)	
Coupe de 75c par tête.	
Pesants (240 - 270 lbs)	
Coupe par tête de \$2.50.	
Extra pesants (plus de 270 lbs).	
Coupe de \$1.50 et \$2.00 du 100 lbs.	
Truies	\$5.00 à 5.50
Porcs classés	
abattus	\$13.35

Veaux de lait

Choix	\$7.00 à \$7.50
Bon	6.50 à 7.00
Moyen	5.00 à 6.00
Commun	4.00 à 4.50
Au seau	3.50 à 4.00

Veaux de champ

Bon	3.00 à 3.50
Commun	2.50 à 3.00

Bouillons

Choix	\$6.75 à 7.00
Bon	6.25 à 6.50
Moyen	5.50 à 6.00
Commun	4.50 à 5.00
Commun léger	4.00 à 4.50

Agneaux

Bons	\$9.00 - \$9.50
Non castrés	8.00 - 8.50
Communs	7.00 - 7.50

Moutons

Bon	\$3.00 à \$3.50
Commun	2.50 à 3.00

Taures

Choix	\$6.00 à \$6.25
Bonne	5.50 à 6.00
Moyenne	4.50 à 5.00
Commune	3.25 à 4.00

Vaches

Choix	\$5.00 à \$5.25
Bonne	4.50 à 5.00
Moyenne	3.50 à 4.00
Commune	3.00 à 3.25
Très commune	2.50 à 2.75

Taureaux

Choix	\$4.50 à \$5.00
Bon	4.00 à 4.50
Moyen	3.75 à 4.00
Commun	3.25 à 3.50

OEUFs

A — (Gros)	25c
A — (Moyens)	22c
B —	18c
C —	16c

Sur les prix ci-hauts mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

L'ETAT DES RECOLTES

De Québec, on nous communique les renseignements ci-après sur l'état des récoltes dans la région de Saint-Hyacinthe:

Prairies et pâturages: Le radis sauvage s'étend dans le comté de Saint-Hyacinthe (La Présentation) où il a vraisemblablement été introduit avec des avoines non criblées. Cette plante qui ressemble à la moutarde est encore plus difficile à détruire que cette dernière. On néglige beaucoup de faucher les mauvaises herbes dans les chemins et malgré de nombreux avertissements, trop de cultivateurs ne s'inquiètent pas du voisinage des clôtures qui restent des foyers d'infection pour toutes les mauvaises herbes.

Région agronomique No. 7, comprenant: Drummond, Nicolet, Richelieu, Yamaska.

La récolte de foin sera plutôt faible. Les champs d'égrené et les pâturages sont en bon état et la production laitière est normale pour ce temps de l'année.

Région agronomique No. 9, comprenant: Bagot, Chambly, Saint-Hyacinthe, Verchères.

Pas de rapport.

Région agronomique no. 10, comprenant: Brome, Rouville, Shefford.— Le trèfle est bien beau et la récolte du foin s'annonce bonne, surtout dans les prairies neuves. Quelques cultivateurs ont commencé leur fenaison. La première coupe de luzerne est terminée et a donné un bon rendement. La croissance des céréales est rapide et la récolte s'annonce supérieure à celle de l'an dernier. Les pâturages sont excellents. La récolte de fraises est très bonne en quantité et en qualité. Le blé d'inde à ensilage est en retard à cause des nuits trop fraîches. Les animaux sont en bon état.

FEU LS FLIBOTTE

M. Louis Flibotte est décédé ici mardi, à l'âge de 55 ans. Outre son épouse, née Charlotte Plouffe, il laisse un fils, Roland. Un frère et trois soeurs lui survivent également: M. Albert Flibotte, Saint-Dominique de Bagot; Mmes J.-A. Girard, (Robertine), et Ovilva Bonet, (Rose), de Saint-Joseph-sur-Yamaska; Mme Lupien, (Ernestine). Les funérailles ont eu lieu ce matin, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg.

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
6	88.5	63
7	90	55
8	90	60
9	89	58
10	79	59
11	78	58
12	72	56

A LA GOODYEAR

L'usine de la Goodyear Cotton Company à Saint-Hyacinthe fermera ses portes du 7 au 15 août, à l'occasion des vacances données à ses nombreux employés.

—Le pique-nique annuel de la Goodyear a eu lieu au Parc Otterburn, à Saint-Hilaire. Mlle Lucile Baillargeon fut choisie comme reine de la journée.

—Ont reçu leur insigne de longs services:

10 ANS

Département des cartes: M. Hubert Pineault; département des métiers à filer, Mlle Laurette Desjardins, MM. Victor St-Onge, Emilien Robitaille; département de la boutique, M. Hervé Desmarais; département d'expédition, M. Aurey Brunelle; bureau, M. A. Beaudry.

5 ANS

Département des cartes, MM. Hervé Gosselin, Armand Bélanger; département des métiers à filer, M. Roland Robillard; département d'inspection, Mlle Thérèse Duval; département de la boutique, MM. Paul-Emile Duval, Lorenzo Robert; bureau, M. J.-D. Turcotte, contre-maître de jour du département des cartes.

RETRAITES FERMES

A la Villa Ste-Jeanne d'Arc Saint-Hyacinthe: du 1er au 10 août: dames, (Abbé Longpré) du 10 au 13 août: filles âgées (abbé A. Longpré); du 17 au 20 août: jeunes filles, R.P. Hubert, O.P.; du 24 au 27 août: institutrices, (abbé A. Longpré).

Pèlerinages

par autobus
LE 23 JUILLET
A L'ORATOIRE ST-JOSEPH
Prix du billet \$1.10
LE 6 AOUT
A Notre-Dame du Cap de la Madeleine
Prix du billet \$2.10
Organisés par Mme François Leduc, 59, rue S.-Antoine et Mme A. Pélissier, rue William, S.-Hyacinthe. Billets en vente chez les organisatrices. Billets, vous, les billets sont limités.

Les POUSSINS BRAY

Il est encore temps de vous procurer des poulets BRAY, de la dernière venue, actuellement en incubateur, dernière de 1939. Commandez immédiatement si vous voulez des poulets renommés "BRAY" du dernier Vigoureux — grossissant rapidement et bonnes pondeuses. Pour connaître, Août sur commande seulement.

AUX AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE
LA PHARMACIE CASCADES, 85 RUE CASCADES
VOUS DONNE UN SERVICE DE 10 HEURES SUR TOUT OUVRIER QUE VOUS LAISSER. OUVRIER GARANTI.— ORDONNANCES REMPLIES AVEZ SOIN. FILMS, INSTRUMENTS DE TOUTES SORTES.
Tout film acheté ici durant le mois de juillet sera développé gratuitement.

Rien de mieux que le
THÉ VERT
"SALADA"

FORD HOTELS
Obtenez l'Hotel le plus économique, 750 chambres.
Tarif: \$1.50 à \$2.50
Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement: très facile pour autos.
Et aussi autres Hotels à
Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable. \$1.50 à \$2.50. Simple, pas de prix plus élevés. Radio dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo et Erie.
TORONTO-MONTREAL

Plus blanc au début... reste plus blanc!
Employez le nouveau blanc "Trutone" C-I-L

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
C-I-L
PEINTURES

PEINTUREZ-LES MAINTENANT!
Voyez votre marchand C-I-L

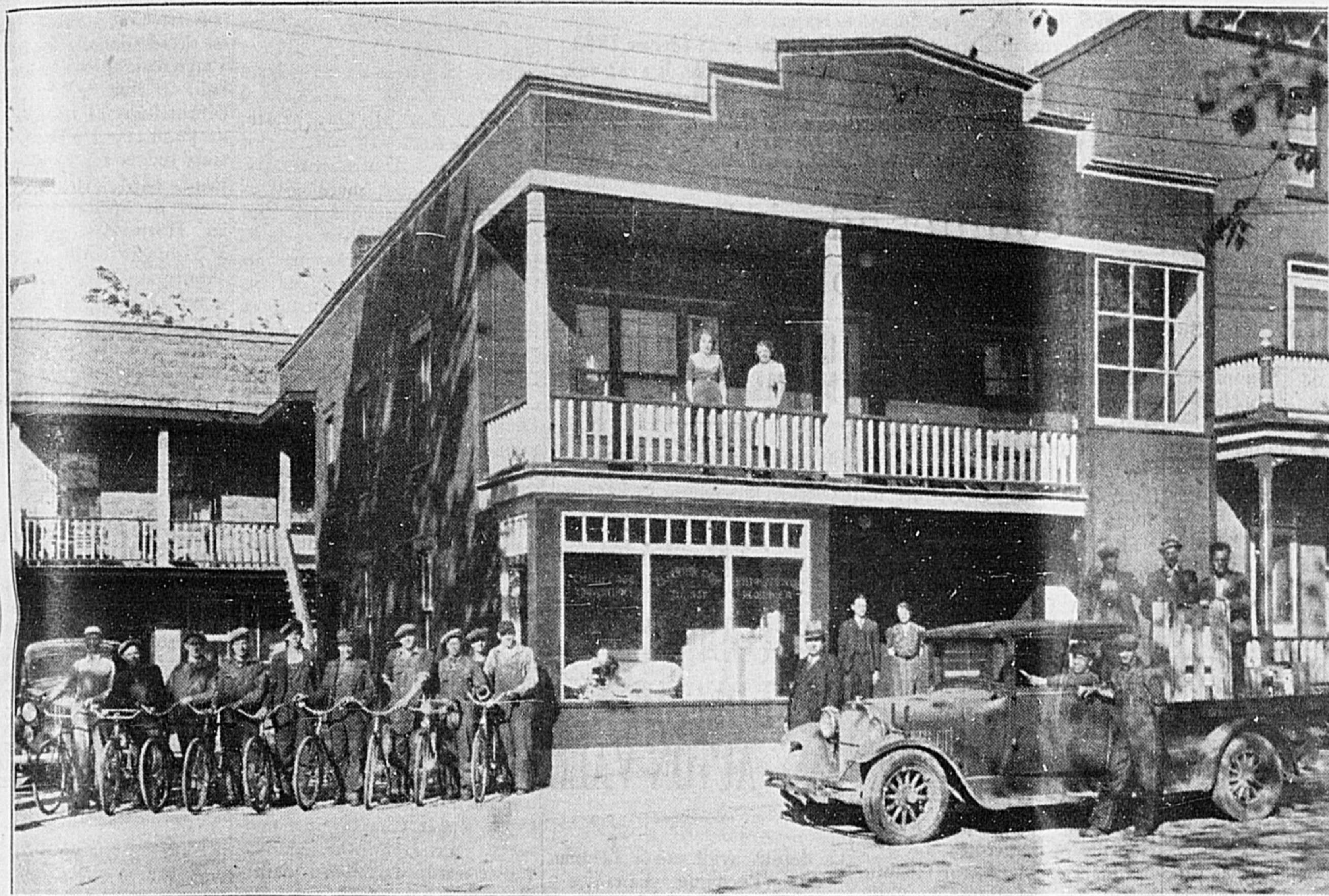
PLUS MOELLEUSE!
MEILLEURE QUE JAMAIS!
PLUS VELOUTÉE!

Black Horse
La meilleure bière du Canada

AVEC LA BLACK HORSE — "ÇA MARCHE"!

LA BRASSERIE DAWES, MONTRÉAL

5 ans DE SERVICE AUX CLIENTS



LA MAISON ZÉPHIRIN ROY, TELLE QU'ELLE APPARAÎT MAINTENANT

*ont fait de cette maison
une entreprise prospère et
toujours florissante*

1934-1939

Tout citoyen de Saint-Hyacinthe se souvient de l'ancienne boutique de forge Héroux, située sur la rue Sainte-Anne, tout près de la rivière. Depuis longtemps, cet endroit était le lieu de rendez-vous des cultivateurs qui y conduisaient leurs chevaux et voitures, jusqu'en 1934, où M. Zéphirin Roy, plombier se porta acquéreur de la propriété. Il y fit de nombreuses réparations, et ouvrit à son compte une boutique de plomberie. Les débuts de la Maison Zéphirin Roy ont été des plus modestes. Deux employés, à ce moment, l'aidaient à répondre le plus rapidement possible aux appels d'une clientèle déjà assez nombreuse. M. Roy à ce moment s'occupait tout comme aujourd'hui de plomberie, de couvrage et d'installation de systèmes de chauffage. Jour et nuit, lui-même et ses employés donnaient un service rapide qui contribua beaucoup à faire de la Maison Zéphirin Roy une des mieux outillées de la ville.

Quelques années plus tard, voyant ses services toujours requis, M. Roy dut augmenter le nombre de ses employés et agrandir son établissement. Graduellement, à mesure que l'ouvrage se présentait, le personnel augmentait. Aujourd'hui, 18 hommes compétents travaillent sous les ordres du patron. Deux ailes ont dû être construites pour permettre de garder des marchandises. Une salle de démonstration sur la façade faite en même temps que des travaux de réparations et d'embellissement de la propriété font de cette ancienne boutique de forge un joli magasin et la résidence de M. Zéphirin Roy.

Maintenant que toute installation est faite et que M. Zéphirin Roy s'est fait une réputation enviable dans la plomberie, couvrage et installation des systèmes de chauffage, ses services sont partout requis. Plusieurs travaux d'importance ont été exécutés dans la ville de Saint-Hyacinthe et les environs par les employés de la Maison Zéphirin Roy.

Voici quelques-uns des plus remarquables:

- Plomberie et système de chauffage — Ecole du Christ-Roi, ville.
- Couvreur — Hôtel-Dieu
- Couvreur — Eglise de Saint-Joseph
- Plomberie et chauffage — Le collège d'Acton Vale
- Plomberie et chauffage de la résidence du Dr J.-B. Richard, S.-Denis
- Système de chauffage de la Machinerie Omega, ville
- La plomberie de la résidence de M. Lucien Saint-Germain, rue Girouard

ainsi que la plomberie et le chauffage des maisons suivantes:

- Résidence de M. Conrad Morin, rue Girouard
- Résidence de M. Emile Ponton, rue Girouard
- Résidence de M. Jérémie Brouillette, rue Héloïse
- Résidence de M. Adélar Morin, rue Morison
- Résidence de M. Elzéar Bazinet, rue Laframboise
- Résidence de M. Ernest Gosselin, village Saint-Joseph et beaucoup d'autres.

Le brûleur à l'huile ARCO-PETRO

A tous ceux qui songent à améliorer leur système de chauffage, M. Zéphirin Roy conseille l'installation d'un appareil fameux "ARCO-PETRO". Cet appareil à l'huile a donné jusqu'ici des résultats extraordinaires. Une économie substantielle est pratiquée sur chaque appareil posé. ECONOMIE de combustible — ECONOMIE de chaleur — ECONOMIE de temps.

Sur votre appel téléphonique, M. Roy se fera un plaisir de vous rencontrer et vous donner tous les détails qui puissent vous intéresser.

Thomas Robertson & Co. Limited

Articles de plomberie et métaux de tous genres

Une maison de confiance

262, CRAIG OUEST

MONTREAL

*Avec les hommages
du manufacturier des*

Arco-Petro Oil Burner

"Le roi des brûleurs à l'huile"

Le brûleur qui a fait ses preuves dans Saint-Hyacinthe

1600, RUE MARIE-ANNE

MONTREAL

Voeux de succès de

Dussault & Lamoureux

Fondeurs et manufacturiers

Spécialités: Vis pour bâtisses — Agrès à fours et sucreries
Formes à chaussures — Crèches à foin — Boîtes à avoine, etc.

Réparations de toutes sortes

Charrues D. et L. perfectionnées, en fonte et en acier

SAINT-HYACINTHE

Hommages de

LARIVIÈRE INC.

Fournisseur de la maison Z. Roy, pour fonte émaillée

Maison canadienne-française

3715, RUE ST-LAURENT

MONTREAL

Taylor - Forbes Limited

Fournaies "Monarch"

Fonte et métaux pour plomberie

1197, UNIVERSITE

MONTREAL

The James Robertson Co. Limited

Articles de plomberie

Pompes électriques "DAYTON"

MONTREAL

Voeux de

Warden King Limited

Tuyauterie en fonte — Métaux de chauffage

Etc.,

2104, BENNETT

MONTREAL

ZEPHIRIN ROY

PLOMBERIE - COUVRAGE - CHAUFFAGE

18, RUE STE-ANNE

TEL. 831

SAINT-HYACINTHE

TOUJOURS AU SERVICE DE SA NOMBREUSE CLIENTÈLE

Les inspecteurs sanitaires réunis dans notre ville

Une importante réunion des inspecteurs du ministère de la Santé, avait lieu lundi dernier à l'École de Laiterie que le Dr Roy avait gracieusement mise à la disposition des visiteurs.

Cette réunion était sous la présidence du Docteur B. Lahaye, inspecteur régional des Unités Sanitaires, et du Dr G. Choquette, médecin hygiéniste de l'Unité Sanitaire de Saint-Hyacinthe.

Des experts ont traité des différentes questions d'hygiène et l'on a étudié les moyens pratiques pour améliorer les conditions sanitaires du logement, du lait, de l'eau, des écoles, des viandes, de même que celui des dépotoirs.

Les réunions du genre sont dues à une innovation du ministère de la Santé, et elles seront très utiles à ceux qui ont mission de s'occuper de la santé publique.

GRAND CONCERT SAMEDI SOIR

On trouvera ci-après le programme du concert qui sera donné à Saint-Hyacinthe samedi soir, par l'Harmonie de Drummondville, comme premier geste du Festival des Fanfares-Amateurs de la province, qui se tiendra le lendemain, 16 juillet. Le concert aura lieu au Parc Dessaulles, et il sera sous la direction du professeur Ralph Nolet.

- 1.—Marche: "Le Patriote", Léon Ringuet.
 - 2.—Ouverture: "The Mill on the Cliff", Ressler.
 - 3.—Caprice: "Moraima", Espinosa.
 - 4.—Duo de Cornet: "Les Deux Frivoles", Léon Ringuet (solistes: MM. R. Nolet et Chas. Payette).
 - 5.—Populaire: "Sombrosos et Mantilles", arr. R. Nolet.
 - 6.—Marche: "Le Coursier", Léon Ringuet.
 - 7.—Sélection d'opéra: "Bohemian Girl", Halfe.
 - 8.—Solo de Saxophone: "Fantaisie Variée", Bruniau — Soliste, M. James Boness.
 - 9.—Valse: "Jubilé", R. Nolet.
 - 10.—Pot Pourri: "Home Songs", Schuman.
 - 11.—Sélection: "Victor Herbert Favorites", V. Herbert.
 - 12.—Marche: "Le Champion", Léon Ringuet.
- O CANADA.

Des fêtes grand...

(suite de la 1ère page)

se trouver réunis à Saint-Mathias pour les fêtes du jour, qui honoraient l'un d'eux.

Une adresse fut lue au nom de tous les paroissiens, anciens et actuels, par M. Henri Trudeau, et M. l'abbé Collette répondit. Durant la messe, il y eut distribution du pain béni par MM. Joseph Tétrault, Roger Béllise et Yvon Saint-Georges, Mlle Régéanne Delorme, Ella Archambault et M.-Marie Brodeur.

Après la messe, il y eut grand banquet, présidé par S.E. Mgr Desmarais, M. l'abbé Poissant, de Saint-Jean, agissant comme maître de cérémonies. Des discours furent prononcés par Son Excellence; le jubilaire lui-même, M. l'abbé E.-H. Collette; M. le Chevalier Albion Jetté; MM. Vincent Dupuis et Laurent Barré, député à Ottawa et à Québec; le Dr J.-A. Guertin, beau-frère de l'abbé Collette, de Magog; M. Joseph Lussier, d'Holyoke, Mass; M. Sylvas Bayard, marguillier en charge de la fabrique.

En répondant à la santé du Pape, qui avait été proposée par le Chevalier Jetté, S.E. Mgr Desmarais rappela que S.S. Pie XII est par excellence le Pape de la paix. Depuis son avènement, il n'a fait que recommander la paix à l'humanité. Il veut vivre et mourir pour la paix entre les peuples. Les catholiques aiment le Pape, ils doivent aimer le Pape, leur Père à tous, le chef de la grande famille de l'Eglise. Or, aimer le Pape, c'est aimer ce qu'il veut. Comme il veut la paix, partout et en tout, on doit désirer celle-ci à sa suite. Mais la paix doit régner en tous lieux. Pour l'avoir dans les Etats, il faut la posséder d'abord dans son cœur, dans la famille, dans la paroisse. Si chacun s'efforce à faire régner la paix autour de soi, par son exemple et sa docilité à l'autorité, par l'exercice raisonné de cette autorité dans le domaine qui lui est propre, ce sera un premier pas, un premier et grand pas, vers la paix universelle que le Saint-Père réclame sans cesse, pour laquelle il ne cesse de travailler et de prier.

Dans la soirée, il y eut un nouveau banquet au presbytère, plus intime celui-là, qui réunissait seulement les membres de la famille de l'abbé Collette. On remarquait parmi eux les frères du jubilaire, le Dr J.-E.-A. Collette, de Saint-Hyacinthe, et M. Origène Collette, de Detroit, Mich., accompagnés de Mme (Dr) Collette; la R.S. du St-Coeur-de-Marie, (Ernestine Collette), des SS. de La-Présentation-de-Marie, directrice du couvent d'Acton Vale, sœur du jubilaire; ses autres sœurs, Mme (Dr) J.-A. Guertin, de Magog; Mlles Evange line et Alice Collette, de Saint-Mathias; son beau-frère, le Dr Guertin; ses neveux et nièces, M. et Mme Lorenzo Caron, Mlle Lucille Collette, Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Lambert Collette, vicaire à Notre-Dame de Granby; M. Fernand Guertin, avocat à Montréal, et Mme Guertin; M. Gaston Guertin, pharmacien à Granby, et Mme Guertin; le Dr et Mme Roger Guertin; Magog; ses autres parents, M. Oscar Thibault, pharmacien à Sherbrooke; M. Phyllis Daignault et sa fille, Mme Victor Sismard, Montréal; et Mme Antonio Préfontaine, M. et Mme Roméo Lambert, Saint-Basile; Mmes Frank Comeau, Ernest Davignon, Thérèse Lafleur, New Bedford, Mass; M. et Mme Lionel Davignon, M. et Mme Lionel Danse-reau.

FEU T. OUELLETTE

M. Thomas Ouellette est décédé à Roxton Falls, à l'âge de 80 ans. Il laisse six enfants, dont la R.S. Madeleine, supérieure des Soeurs de La-Présentation à Biddeford, Me.

L'hon. F. Rinfret décédé subitement à Los Angeles

L'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat du Canada dans le cabinet King et ancien maire de Montréal, est mort subitement, à Los Angeles, un peu après minuit, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans une ambulance qui le transportait à l'hôpital. Il était âgé de 56 ans.

Le coroner qui a conduit l'enquête a annoncé que la mort était probablement due à une attaque cardiaque.

Des employés de l'hôtel Biltmore où M. Rinfret s'était retiré lundi dernier ont déclaré que celui-ci s'était plaint d'une indisposition et qu'il avait demandé un médecin, quelques minutes à peine avant d'être foudroyé. On a tout de suite appelé une ambulance et on y a fait monter le malade. Dès que l'ambulance arriva à l'hôpital, les médecins constatèrent que M. Rinfret avait cessé de vivre durant le trajet.

M. Fernand Rinfret était né à Montréal, le 28 février 1883, de François Rinfret, avocat, et d'Albina Pominville. Il avait fait ses études au collège Notre-Dame (Côte-des-Neiges) et au collège Sainte-Marie, à Montréal. Il avait choisi le journalisme comme carrière.

Un groupe d'anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, cours 1926-1934, se sont réunis ces jours derniers dans notre ville. Sur 34 confrères finissants en 1934, 26 étaient présents. Après le souper pris au Grand-Hôtel, ils se rendirent à Saint-Pie chez Me Guy Morin, avocat de cette ville, à la Ferme des Erables. Etaient présents: l'abbé R. Frigon, ancien professeur au Séminaire, qui doit continuer ses études à Rome; le R. P. Firmin Courtemanche, des Pères Blancs d'Afrique, de St-Césaire, assigné récemment en Rhodésie du Sud, Afrique; le R. P. Lanoix, O.M.I., Cap-de-la-Madeleine; le R. P. Gervais, des Pères de Montfort; le R. P. Desnoyers, des Pères Blancs d'Afrique; l'abbé Paul Marc-Aurèle, professeur au Séminaire; le R. P. Albert Girard, O.M.I., de Sainte-Rosalie, assigné au Basutoland, Afrique du Sud; l'abbé R. Lajeunesse, du Séminaire; Me Guy Morin, avocat à Saint-Hyacinthe; M. Georges-Aimé Champagne, St-Hyacinthe; MM. Louis Cabana, agronome, Sainte-Rosalie; Léon Richer, libraire à Saint-Hyacinthe; Arthur Cloutier, fonctionnaire, Saint-Hyacinthe; Hermas Cardin, étudiant en notariat, Upton; le Dr Lucien Gaboury et le Dr Roger Chapdelaine, dentistes, Saint-Hyacinthe; M. Xavier Fafard, agronome, Saint-Nazaire d'Acton; M. Paul Richer, fonctionnaire, Winooki, Vt.; Paul Provencher, marchand à Windsor Mills; R. Gilbert, étudiant, et Roland Gauthier, Saint-Hyacinthe.

A la suite de la démission de deux échevins sortant de Saint-Hyacinthe, MM. Eugene Girard et Joseph Larchevêque, et de l'élection par acclamation, à leur place, de MM. Albert Fontaine et Alfred Graveline, les divers comités d'administration à l'hôtel de ville ont été reconstitués comme suit:

Aqueduc: M. Paul-L. Richer, président; MM. Jos. Godbout, J.-L. Guillet, Victor Chabot et Victor Sylvestre.

Eclairage: M. Napoléon Gobeille, président, MM. Albert Fontaine, Alfred Graveline, Ernest-O. Picard et Louis Bergeron.

Feu: M. Albert Fontaine, président; MM. Guillet, Picard, Gobeille et Bergeron.

Finances: M. Victor Chabot, président; MM. Fontaine, Guillet, Sylvestre et Richer.

Hygiène: M. Alfred Graveline, président; MM. Fontaine, Picard, Sylvestre et Bergeron.

Marchés: M. Victor Sylvestre, président; MM. Godbout, Graveline, Picard et Bergeron.

Parcs: M. Louis Bergeron, président; MM. Godbout, Graveline, Chabot et Gobeille.

Police: M. Joseph Godbout, président; MM. Guillet, Chabot, Sylvestre et Richer.

Voirie: M. Ernest-O. Picard, président; MM. Godbout, Guillet, Gobeille et Richer.

MM. J.-L. Champagne et René Daignault ont été de nouveau nommés vérificateurs des livres de comptabilité de la ville. Le bureau des estimateurs se compose de MM. René-G. Richer, président, Camille Picard et Narcisse Godbout. D'autre part, MM. Camille Picard et Henri Brousseau ont été de nouveau chargés du recensement des personnes domiciliées dans la ville.

Les comités administratifs formés à l'hôtel de ville

UNE JEUNE FILLE EST MALMENÉE A GRANBY

Mlle Gervaise Martel, 19 ans, de Granby, a été hospitalisée ces jours derniers à l'Hôpital Saint-Charles. Elle souffre d'une fracture au bras, après avoir été malmenée par un joueur de baseball de l'équipe Red Sox, de Granby. Ce joueur a été arrêté depuis.

C.-E. CODERRE EST DECEDE A ACTON VALE

M. C.-E. Coderre, pendant 40 ans chef de gare pour le compte du Pacifique Canadien, est décédé à Acton Vale, à l'âge de 85 ans. Né à Saint-Pie de Bagot, il avait fait ses études classiques au Collège de Mont-Réal, pour ensuite étudier la télégraphie.

Son épouse, née Alphonsine Bérard l'a précédé dans la tombe il y a dix-sept ans. Il laisse dans le deuil trois fils: Rodolphe, chef de gare à Lennoxdale, Mass., Eugène, télégraphiste, à Port Chester, N.Y., Albert, télégraphiste également, à Middlebury, Vermont; trois filles, Soeur Marguerite du Très Saint-Sacrement (Ernestine), des SS. de la Présentation de Marie, de Saint-Hyacinthe, Mme A. Ponton, (Marguerite), d'Acton Vale; Mlle Flore, Montréal; 16 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à Acton Vale.

Le festival des...

(suite de la 1ère page)

également soliste à Radio City Music Hall et dans l'orchestre de Fred Waring et ses Pennsylvaniens, également de la métropole américaine. Tous ceux qui l'ont entendue reconnaissent chez elle une souplesse d'exécution et une facilité qui sort de l'ordinaire.

Dans la matinée, il y aura parade d'église, et dans l'après-midi, au Parc Laframboise, parade-revue musicale devant la grande estrade, concerts individuels et concert d'ensemble, (Mass-Band). Vingt-deux fanfares, comptant 1008 musiciens, exécuteront à la fois deux marches de feu Léon Ringuet: La Philharmonique et Le Jean.

Dans la soirée, banquet aux officiers de l'Association et à leurs invités, offert par la ville de Saint-Hyacinthe, dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Durant ce banquet, au Parc Dessaulles, il y aura concert par la fanfare des Victoria Rifles, sous la direction du lieutenant Jos.-L. Gariépy.

On trouvera ci-dessous les noms des fanfares qui prendront part au festival de Saint-Hyacinthe: La Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe; L'Union Musicale de Shawinigan Falls; l'Harmonie de Granby; L'Union Musicale des Trois-

FEU JOSEPH JUTRAS

M. Joseph Jutras est décédé à Sainte-Brigitte de Nicolet, à l'âge de 84 ans. Il était le père de M. Urbain Jutras, et de Mme Alcide Champoux, (Emma), de Saint-Hyacinthe. Il laisse trois fils et cinq filles.

Rivières: L'Union Musicale de Grand-Mère; L'Harmonie de Valleyfield; L'Union Musicale de Joliette; L'Harmonie de Sorrel; Le Cercle Philharmonique de Saint-Jean; L'Harmonie de Sherbrooke; L'Harmonie de Drummondville; L'Union Musicale de Thetford-les-Mines; La Philharmonique de La Salle, Trois-Rivières; les Victoria Rifles, Montréal; Le Cercle Musical de Saint-Aimé d'Acton Vale; L'Harmonie de Beloeil; Le Cercle Musical de Victoriaville; L'Harmonie des Patriotes de Saint-Denis-sur-Richelieu; La Fanfare des Citoyens de Farnham; L'Union Musicale d'Iberville; La Fanfare Saint-Dominique de Jonquière; La Fanfare du Patronage de Saint-Hyacinthe.

UNE REUNION DE CONFRERES DU SEMINAIRE

Vingt-six confrères de classe se réunissent dans notre ville, en une sorte de conventum officieux.— Plusieurs religieux présents, dont deux Pères Blancs d'Afrique.

Un groupe d'anciens élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe, cours 1926-1934, se sont réunis ces jours derniers dans notre ville. Sur 34 confrères finissants en 1934, 26 étaient présents. Après le souper pris au Grand-Hôtel, ils se rendirent à Saint-Pie chez Me Guy Morin, avocat de cette ville, à la Ferme des Erables. Etaient présents: l'abbé R. Frigon, ancien professeur au Séminaire, qui doit continuer ses études à Rome; le R. P. Firmin Courtemanche, des Pères Blancs d'Afrique, de St-Césaire, assigné récemment en Rhodésie du Sud, Afrique; le R. P. Lanoix, O.M.I., Cap-de-la-Madeleine; le R. P. Gervais, des Pères de Montfort; le R. P. Desnoyers, des Pères Blancs d'Afrique; l'abbé Paul Marc-Aurèle, professeur au Séminaire; le R. P. Albert Girard, O.M.I., de Sainte-Rosalie, assigné au Basutoland, Afrique du Sud; l'abbé R. Lajeunesse, du Séminaire; Me Guy Morin, avocat à Saint-Hyacinthe; M. Georges-Aimé Champagne, St-Hyacinthe; MM. Louis Cabana, agronome, Sainte-Rosalie; Léon Richer, libraire à Saint-Hyacinthe; Arthur Cloutier, fonctionnaire, Saint-Hyacinthe; Hermas Cardin, étudiant en notariat, Upton; le Dr Lucien Gaboury et le Dr Roger Chapdelaine, dentistes, Saint-Hyacinthe; M. Xavier Fafard, agronome, Saint-Nazaire d'Acton; M. Paul Richer, fonctionnaire, Winooki, Vt.; Paul Provencher, marchand à Windsor Mills; R. Gilbert, étudiant, et Roland Gauthier, Saint-Hyacinthe.

LES ELEVEURS DE HOLSTEIN

L'Association Provinciale des Eleveurs de Bovins Holsteins offre un octroi spécial aux membres du Club des Eleveurs de bovins Holstein, du district de Saint-Hyacinthe, pour être distribué en prix lors de la prochaine exposition régionale de cette ville.

Cet octroi sera payé à raison de 10 à 12% du montant des prix qui seront payés à chaque exposant, membre du club, et ce, jusqu'à concurrence d'une somme de \$100.00.

Le club fera remise du montant gagné à chaque membre exposant, sur réception d'un rapport du secrétaire de l'Exposition Régionale de Saint-Hyacinthe.

	G. P.	M. M.
St-Hyacinthe	20 13 000	
Trois-Rivières	22 10 500	
Sherbrooke	23 17 500	
Sorel	19 17 500	
Québec	18 17 500	
Granby	18 20 400	
Drummondville	8 28 222 100	

Les lanceurs Lumbanski perdent ton des Braves de Sherbrooke ont accordé seulement quatre coups sûrs au Saint-Hyacinthe mais cette dernière équipe a gagné par le pointage de 4-3 dans une lutte de base-ball de sept manches, arrêtée pour cause de pluie et de noirceur, le hier soir. Connors commença la monticule pour les vainqueurs mais le droïtier Schessler le remplaça à la première manche et gagna la partie, sa première dans l'unité maskoutain.

Sherbrooke	100 010 1-3-5
St-Hyacinthe	000 310 x-4-4

Batteries: Lumbanski, Johnson et Gobel pour Sherbrooke; Connors, Schessler et Ringhoffer pour Saint-Hyacinthe.

A OTTAWA

Les employés de la Metropolitan Life Assurance Co. de Saint-Hyacinthe et du district sont partis jeudi pour Ottawa où ils visiteront le bureau de la compagnie. Leur voyage durera deux jours.

A VENDRE, au village de Sainte-Rosalie, jolie maison en briques 2 étages, en parfaite condition, chauffage, cabinet, électricité, grand garage, poutillier, grand terrain. Bon marché. S'adresser au Courrier.

Nous rappelons à tous nos clients et amis qu'ils trouveront un service rapide, précis et courtis à nos bureaux de Montréal et S.-Hyacinthe.

Nous sommes en mesure de leur rendre de réels services, qu'il s'agisse d'achat, de vente d'obligations ou actions, d'encaissement de coupon d'intérêt (sans frais) ou d'informations financières diverses.

Consultez-nous toujours avant de placer

Notre bureau de St-Hyacinthe est ouvert de 9 hres a. m. à 5 hres p. m. tous les jours de la semaine.

DESJARDINS, COUTURE INC.

VALEURS de PLACEMENT

Edifice "Banque Provinciale" 266 ouest, rue S.-Jacques
St-Hyacinthe
Téléphone 623

Montréal
Téléphone Plateau 7977

Le F. Théodule, S.C., a fêté ses 70 ans de vie religieuse

Un camion blessé Julien Desmarais

Le jeune Julien Desmarais, du 3e rang de Sainte-Rosalie, a été transporté à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, après avoir été heurté par un camion, alors qu'il se promenait à bicyclette. Il a l'omoplate gauche fracturée. L'accident est survenu rue Casca-des.

CONGRES JOCISTE A MONTREAL, LE 23 JUILLET

De nombreux jocistes de Saint-Hyacinthe et du diocèse, de l'un et de l'autre sexes, y prendront part.— Le congrès réunira quelque 50.000 jeunes gens.

De nombreux jocistes de Saint-Hyacinthe et du diocèse, de l'un et de l'autre sexes, assisteront le 23 juillet au grand congrès jociste qui se tiendra à Montréal. Un train spécial quittera Saint-Hyacinthe à 8 heures le matin, (heure avancée), et repartira de la métropole à minuit. Le prix du billet est de 80 sous, aller et retour. Tous ceux qui désireraient prendre part au congrès, ou désirent quelque renseignement à son sujet, peuvent s'adresser au Secrétariat central de la JOC à Saint-Hyacinthe, à 199, rue Girouard. Le congrès de Montréal réunira quelque 50.000 jocistes, venus de tous les points de la province. Le programme de la journée est le suivant: 10 hres du matin, messe des mariages à l'église Notre-Dame; midi, réunion monstre à l'île Sainte-Hélène; 8 heures du soir, au Stadium, féerie lumineuse, illustrant la vie ouvrière dans son sens vrai, tant au point de vue humain que chrétien.

En 1900, le Chapitre général de la communauté forma, en Amérique, deux Provinces de l'Institut: celle des Etats-Unis et celle du Canada. Le Frère Théodule fut nommé Provincial du Canada. Au début de son administration, cette province comptait 18 maisons. Durant ses deux termes de provincialat, il fonda dix-sept maisons nouvelles. Vu son développement considérable, la province canadienne fut divisée en 1912, et le Frère Théodule se vit charger de la visite des maisons des deux provinces. Trois ans plus tard, il devenait provincial de l'une d'elles, la province de Saint-Hyacinthe.

En 1919, délégué au Chapitre général de l'Institut, il s'y voyait élu troisième assistant général. Son mandat expiré, il se retira à la maison-mère de Saint-Hyacinthe.

Depuis plusieurs années, il avait rédigé des manuels classiques pour les écoles primaires. Dans sa retraite, il continue de revoir ses ouvrages pour les mettre à point avec les programmes et les plus récents progrès pédagogiques, et en compléter la liste déjà longue d'une trentaine.

En 1930, il recevait du Conseil de l'Instruction publique, la plus haute décoration de l'Ordre du Mérite Scolaire, instituée pour honorer les membres méritants de l'enseignement primaire dans la province de Québec.

Pour célébrer ces 70 ans de vie toute consacrée au service de Dieu et de la jeunesse des écoles, la Faculté de Pédagogie de l'Université de Montréal a bien voulu lui octroyer son premier Doctorat "honoris causa" en pédagogie.

En terminant, M. Gobeil dit que les chefs du parti national-conservateur ont une valeur exceptionnelle. Le Dr R.-J. Manion possède des opinions politiques saines et solides, ses déclarations sont remplies de franchise et de simplicité, ses convictions religieuses sont bien connues, son enthousiasme est sans égal, son ardeur au combat entraîne ceux qui l'entourent à ne refuser aucune bataille. Il a toutes les qualités d'un grand chef capable de conduire brillamment ses troupes à la victoire.

En terminant, M. Gobeil dit que les chefs du parti national-conservateur ont une valeur exceptionnelle. Le Dr R.-J. Manion possède des opinions politiques saines et solides, ses déclarations sont remplies de franchise et de simplicité, ses convictions religieuses sont bien connues, son enthousiasme est sans égal, son ardeur au combat entraîne ceux qui l'entourent à ne refuser aucune bataille. Il a toutes les qualités d'un grand chef capable de conduire brillamment ses troupes à la victoire.

En terminant, M. Gobeil dit que les chefs du parti national-conservateur ont une valeur exceptionnelle. Le Dr R.-J. Manion possède des opinions politiques saines et solides, ses déclarations sont remplies de franchise et de simplicité, ses convictions religieuses sont bien connues, son enthousiasme est sans égal, son ardeur au combat entraîne ceux qui l'entourent à ne refuser aucune bataille. Il a toutes les qualités d'un grand chef capable de conduire brillamment ses troupes à la victoire.

En terminant, M. Gobeil dit que les chefs du parti national-conservateur ont une valeur exceptionnelle. Le Dr R.-J. Manion possède des opinions politiques saines et solides, ses déclarations sont remplies de franchise et de simplicité, ses convictions religieuses sont bien connues, son enthousiasme est sans égal, son ardeur au combat entraîne ceux qui l'entourent à ne refuser aucune bataille. Il a toutes les qualités d'un grand chef capable de conduire brillamment ses troupes à la victoire.

En terminant, M. Gobeil dit que les chefs du parti national-conservateur ont une valeur exceptionnelle. Le Dr R.-J. Manion possède des opinions politiques saines et solides, ses déclarations sont remplies de franchise et de simplicité, ses convictions religieuses sont bien connues, son enthousiasme est sans égal, son ardeur au combat entraîne ceux qui l'entourent à ne refuser aucune bataille. Il a toutes les qualités d'un grand chef capable de conduire brillamment ses troupes à la victoire.

En terminant, M. Gobeil dit que les chefs du parti national-conservateur ont une valeur exceptionnelle. Le Dr R.-J. Manion possède des opinions politiques saines et solides, ses déclarations sont remplies de franchise et de simplicité, ses convictions religieuses sont bien connues, son enthousiasme est sans égal, son ardeur au combat entraîne ceux qui l'entourent à ne refuser aucune bataille. Il a toutes les qualités d'un grand chef capable de conduire brillamment ses troupes à la victoire.